




Goincourt

Bulletin municipal n°123
Septembre 2021



Sommaire

Page 3 Sécurité Sanitaire à l'école

Page 4 Finances communales

Page 6 Nouvelle carte d'identité

Page 9 Le recensement militaire, Résultats élections

Page 10 Point Covid 19

Page 12 Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur Colis de Noël, CM2

Page 14 Info urbanisme

Page 16 Les Travaux

Page 20 Les Commémorations

Page 22 Accueil Collectif des Mineurs avec le centre social d'Auneuil

Page 24 L'Association des Parents d'Élèves

Page 26 Bilan des activités de l'école de l'Avelon, année 2020-2021

Page 28 La Restauration scolaire

Page 30 Le Compostage La gestion différenciée

Page 32 Hirondelles et biodiversité

Page 34 Les Associations

Page 36 Comité des fêtes, Kinomichi & Judo

Page 38 TEB - TENNIS GOINCOURT

Page 40 Promenade Goincourtoise

Page 42 Souvenir d'un habitant de Goincourt

Page 43 Le Visage De La Honte

Page 44 Conseil Livres

Page 46 Les jeux

Page 48 États Civils

Page 50 Recette

Page 51 Vente au déballage

Page 53 L'affichage

Page 54 Informations + résultats des jeux

Édito

Chers Goincourtoises, Goincourtois,

Pierre DUBUS, ancien maire de la commune et maire honoraire nous a quitté au printemps dernier. Pour avoir fait partie de son équipe municipale de juin 1995 à mars 2001, je sais combien il était humain. Je retiendrai plus particulièrement pendant ses trois mandats: le raccordement de la commune au réseau des eaux usées, le passage en souterrain du réseau d'eau pluviale au centre du village.

Nombre de nos concitoyens se plaignent d'incivilités en tout genre. Le vivre ensemble on ne connaît plus... quel égoïsme ! Puis-je vous rappeler que « Ma » liberté s'arrête là où celle des autres commence ? Entre voisins, le dialogue solutionnerait bien des situations.

La commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle le 29 juin. Les inondations dues à la crue de l'Avelon du 21 juin dernier ont provoqué des dégâts importants dans six maisons. Les employés ont été mis à disposition des sinistrés pendant quelques jours, une aide précieuse saluée par les personnes concernées.

La crise sanitaire actuelle et les mesures de protection sanitaire imposées bouleversent nos habitudes et nous obligent à nous adapter. La vie associative est très impactée avec l'annulation des entraînements et de toutes les manifestations. Les réunions du conseil municipal se sont tenues à huis clos, accessibles par visioconférence.

Un an s'est écoulé et nous sommes toujours à nous poser la question: allons-nous retrouver une vie normale, pouvoir organiser les manifestations habituelles. Le comité des fêtes a prévu d'organiser la brocante, sous réserve des contraintes sanitaires du moment.

Malgré tout, la vie continue, les projets communaux aussi.

Des travaux ont été effectués pendant l'été : remise en peinture de la classe de CM2, suppression d'un conduit de cheminée au groupe scolaire, remise en état du city stade, aménagement d'une pièce informatique.

La construction de la salle multifonctions est achevée. Courant septembre, nous allons pouvoir investir les lieux, le nouveau parking sera opérationnel. Arbres, arbustes et autres couvre-sol y seront plantés en fin d'année.

La nouvelle cantine tant attendue par le personnel et les enfants ouvrira ses portes à la rentrée scolaire. Réservation et paiement des repas se feront par internet.

Dans les prochains mois, la commune va remplacer deux agents du service technique partant à la retraite. Les futur(e)s embauché(e)s seront de formation jardinier(e)/paysagiste.

Avec ce temps pluvieux la nature reprend ses droits, l'herbe pousse et partout. Participer au désherbage de son trottoir est d'autant plus nécessaire que la commune ne peut plus utiliser de produits phytosanitaires. Vous avez très certainement remarqué que des zones enherbées ne sont pas tondues, il s'agit de la gestion différenciée.

Le cimetière est également concerné. Dès l'automne, nous y testerons l'engazonnement avec pour objectif de faciliter l'entretien des allées et de les rendre accessibles aux fauteuils roulants.

Nous commencerons à travailler sur le projet de l'équipe municipale: l'aménagement du parc du château. Ce terrain avait été acquis par Pierre Dubus pour la commune.

Jean LEVOIR

Année scolaire 2020/2021, des moyens adaptés pour la sécurité sanitaire des enfants

Avec la pandémie de coronavirus, Christine, Henriette, Nora et Suzana, les permanentes de l'équipe communale affectée à l'école et à la cantine, ont redoublé de vigilance pour assurer la sécurité sanitaire de vos enfants.

Le respect des protocoles sanitaires successifs a nécessité une sensible augmentation des moyens mis en œuvre.

La fréquence de la désinfection des locaux a été accrue, dans les classes, mais aussi dans les zones communes où les points de contact ont été désinfectés entre chaque groupe de classe, à chaque récréation, multipliant ainsi les interventions.

La consommation d'eau, papier essuie-mains, savon et autres produits désinfectants a été multipliée par 2 par rapport aux années précédentes.

Pendant la pause méridienne, nous nous sommes organisés, les locaux du groupe scolaire s'y prêtant, pour éviter le brassage des classes. Sur les deux services du midi, certains groupes ont mangé au réfectoire, tandis que d'autres mangeaient dans leur classe après aération, mise en place et désinfection de nappes.

Malgré toutes ces contraintes, les enfants ont apprécié le changement. Ils se sont retrouvés en petit nombre, dans une ambiance conviviale propice aux échanges. Le personnel a été aux petits soins, à l'écoute et les enfants se sont davantage intéressés à leur alimentation.

Nous avons renforcé l'équipe de permanentes en faisant appel, dans un premier temps aux cantonniers pour surveiller les enfants dans la cour et, dans la durée, à du personnel intérimaire.

Le surplus d'activités, dans la cour, au service des repas, au nettoyage et à la désinfection, a représenté, en moyenne, le volume horaire d'une personne supplémentaire, à temps complet, chaque mois. De janvier 2021 à la fin de l'année scolaire, 70% de ce temps a été demandé pour compenser le surcroît d'activités et 30% pour remplacer le personnel permanent absent.

L'équipe municipale tient à remercier Amélie, Angélique, Audrey, Cice, Ghizlane, Nathalie, Noémie, Sehmane, Wafaa, qui se sont rendues disponibles pour 1 à 2 heures de travail chaque jour d'école, et qui ont su répondre présent à nos multiples sollicitations, souvent dans l'urgence, pour compenser une absence ou un surcroît d'activité ou qui, au contraire, ont été « décommandées » tardivement du fait d'annulations de repas de dernières minutes.



Bulletin municipal de Goincourt n°123 - Septembre 2021
Mairie de Goincourt - 12 rue Jean Jaurès - 60000 Goincourt
Téléphone : 03 44 45 14 87
Mail : mairie-goincourt@orange.fr - Site : www.goincourt.fr.
Directeur de la publication:
Jean Levoir et Amina CHAOUALI.
Rédaction: Le conseil municipal.
Auteur logo commune de Goincourt :
Catherine Gaucherand.
Crédits photos : Equipe municipale - Enseignants de l'école de Goincourt - Centre social rural La Canopée - APE - Goincourt Sport Team - FreePik - PxHere - AdobeStock

Impression:

Imprimerie CGL
alpha graph

378, route de BEAUVAIS 60390 AUNEUIL
Tél. : 03 44 45 11 05
imp.cgl@alphagraph@free.fr

Conception Graphique:

Zélie

zelie.concept@gmail.com

Tirage: 720 exemplaires

SÉANCE DU 16 SEPTEMBRE 2020

- 2020 – 50 Convention Association 3^{ème} Âge
- 2020 – 51 Convention Association Gymnastique CISD
- 2020 – 53 Convention Association Club du Beauvaisis de retraite Sportive
- 2020 – 54 Convention mise à disposition du Centre Social la Canopé
- 2020 – 55 Convention mise à disposition local de la Chasse
- 2020 – 56 Convention Association Club Age d'Argent
- 2020 – 57 Convention mise à disposition local du Comité des Fêtes
- 2020 – 58 Convention Association Danse de Salon
- 2020 – 59 Convention Association Gymnastique
- 2020 – 60 Convention Association du Judo
- 2020 – 61 Convention mise à disposition du Tennis
- 2020 – 62 Convention Association Tennis de Table
- 2020 – 63 Convention Mise à disposition Association Lezard'atelier
- 2020 – 64 Convention Association des Anciens Combattants
- 2020 – 65 Convention Local APE
- 2020 – 66 Convention Mise à disposition des Hommes Grenouilles
- 2020 – 67 Convention Sports Team
- 2020 – 68 Attribution des subventions aux Associations communales
- 2020 – 69 Renouvellement Parapheur ADICO / HELIOS
- 2020 – 70 Retrait SMIOCE
- 2020 – 71 CCAS
- 2020 – 72 Protocole d'accord pour la mise à disposition du service Commun d'instruction des Actes et Autorisations de l'Urbanisme
- 2020 – 73 Cimetière : concession 10 ans en 30 ans
- 2020 – 74 SE 60 : Rapport d'Activités 2019
- 2020 – 75 Commission Impôts

SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2020

- 2020 – 76 Fusion ADTO/SAO –
- 2020 – 77 Adhésion des EPCI au Syndicat d'Energie de l'Oise
- 2020 – 78 Commission des Impôts
- 2020 – 79 Règlement Intérieur du Conseil Municipal
- 2020 – 80 Décision Modificative N°1
- 2020 – 81 Retour du patrimoine des opérations d'Investissement de la compétence défense incendie réalisé jusqu'en 2015 inclus par le SIEAB pour le compte de la commune

SÉANCE DU 14 JANVIER 2021

- 2021 – 01 Rapport Assainissement - Rapport Déchets -
- 2021 – 02 Mission de conseil en organisation portant sur l'analyse du service Scolaire/Périscolaire
- 2021 – 03 Convention SAGERE
- 2021 – 04 RIFSEEP (Délibération ajournée)
- 2021 – 05 Convention SPA

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2021

- 2021 – 06 Infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE)
- 2021 – 07 Choix des entreprises pour le lot de désamiantage et démolition de l'ancienne salle polyvalente
- 2021 – 08 Fiscalisation ou budgétisation de la cotisation au syndicat du Bassin de Savignies
- 2021 – 09 Travaux de construction d'une Salle Polyvalente: Demande de subvention au titre de la DETR 2021
- 2021 – 10 Travaux d'aménagement du parking et des espaces verts Demande de subvention au titre de la DETR
- 2021 – 11 Travaux d'aménagement de la Rue Jean Jaurès et de la Rue de Courcelles Demande de subvention au titre de la DETR 2021
- 2021 – 12 RIFSEEP
- 2021 – 13 Frais de scolarité

SÉANCE DU 25 MARS 2021

- 2021 – 14 Budgétisation Bassin de Savignies
- 2021 – 15 Budgétisation SIEAB
- 2021 – 16 Renouvellement du parc Informatique
- 2021 – 17 SE601 Adhésion commune de Thelloise.
- 2021 – 18 Projet de liaison Ferroviaire Roissy-Picardie.

SÉANCE DU 08 AVRIL 2021

- 2021 – 19 Nomination d'un président de séance
- 2021 – 20 Vote du compte Administratif 2020
- 2021 – 21 Vote du compte de gestion 2020
- 2021 – 22 Affectation de résultat 2020 sur 2021
- 2021 – 23 Vote des Taux fiscaux 2021
- 2021 – 24 Vote du Budget 2021

SÉANCE DU 06 MAI 2021

- 2021 – 24B Travaux de construction d'une salle multifonction: avenant n°1
- 2021 – 25 Avenant prêt du Crédit Agricole Brie Picardie
- 2021 – 26 Demande de subvention pour la vidéo surveillance Conseil Départemental
- 2021 – 27 Demande de subvention pour la vidéo surveillance CAB
- 2021 – 28 Demande de subvention pour la vidéo surveillance au titre de la DETR
- 2021 – 29 Attribution des subventions aux Associations Communales 2021
- 2021 – 30 Ouvertures dominicales pour 2021
- 2021 – 31 Vote du Budget 2021

FINANCES COMMUNALES BUDGET 2021

Le budget communal est élaboré par le maire et adopté par le conseil municipal. Le budget répercute les prévisions de recettes et de dépenses votées par les Conseillers Municipaux pour une année en fonctionnement et en investissement. Le budget, une fois voté, permet ainsi au maire d'engager les dépenses et le recouvrement des recettes attendues. Il est voté en équilibre, c'est-à-dire que le montant des dépenses est égal au montant des recettes. Cette année le budget a été adopté le 21 Mai 2021 pour un montant de 1 035 768 € en fonctionnement et de 3 012 217 € en investissement

LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION

Le budget est un document de prévisions. Il est nécessaire ensuite de constater comment et dans quelle mesure ces prévisions ont été concrétisées. Cette constatation se fait au travers du compte administratif. Le compte administratif est, en effet, le relevé exhaustif des opérations financières, des recettes et des dépenses qui ont été réalisées dans un exercice comptable donné. Comme la comptabilité communale suppose l'intervention de deux autorités responsables, le maire et le trésorier, comptable de la commune, il y a deux types de comptes : d'une part, le compte du maire (compte administratif) et, d'autre part, celui du comptable (compte de gestion). Le compte de gestion est confectionné par le comptable qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnées par le maire. Le compte de gestion doit parfaitement concorder avec le compte administratif.

SECTION FONCTIONNEMENT DÉPENSES ET RECETTES

FONCTIONNEMENT DÉPENSES		FONCTIONNEMENT RECETTES	
Charges générales	407 251 €	Excédent antérieur	173 390 €
Charges de personnel	453 700 €	Atténuation de charges	8 000 €
Atténuation produits	34 000 €	Opération d'ordre	0 €
Opération ordre	12 217 €	Produits des services	31 200 €
Autres charges	113 100 €	Impôts et taxes	694 000 €
Charges financières	12 000 €	Dotations	119 108 €
Charges exceptionnelles	2000 €	Produits de gest. courante	9 010 €
Dotation provi impayé	1500 €	Produits financiers	10 €
		Produits financiers	1 050 €
Total	1 035 768 €	Total	1 035 768 €

INVESTISSEMENT DÉPENSES

Taxe aménagement	13 000 €	Solde exécution	0 €
Frais étude salle polyvalente	33 798 €	Amortissements	12 217 €
Vidéo protection	1 845 €	FCTVA	80 000 €
Construction salle polyvalente	1 485 954 €	Taxe aménagement	10 000 €
Trottoirs rue aux loups	51 100 €	DETR	60 000 €
Opérations diverses	524 260 €	Subvention département	340 000 €
Solde exécution	902 260 €	Subvention GFP	5 000 €
		Dotaton Equip. ruraux	5 000 €
		Opération emprunt	2 500 000 €
Total	3 012 217 €	Total	3 012 217 €

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE 2020

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTE OU EXÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTE OU EXÉDENT	DÉPENSE OU DÉFICIT	RECETTE OU EXÉDENT
Résultats reportés		42224.42		48467.38		90691.8
Opér. de l'exercice	826404.17	957568.93	1140859.33	190132.26	1967263.50	1147701.19
Totaux	826404.17	999793.35	1140859.33	238599.64	1967263.50	1238392.99
Résultat clôture		173389.18		902259.69		173389.18

CONTRÔLE TECHNIQUE DE L'AVELON

17 rue de l'Avelon - ZA de l'Avelon

Nous contrôlons vos véhicules :

Légers - Utilitaires - 4X4 - Camping car
de Prestige - de Collection
Electriques et GPL





Suivez-nous sur Facebook

BEAUVAIS 03 44 15 05 05

Une nouvelle carte d'identité au format carte bancaire

C'est un règlement européen du 20 juin 2019 qui impose la généralisation de cette carte à partir du 2 août 2021. Elle sera obligatoire, dans tous les États de l'Union qui ont déjà une carte nationale d'identité.

Le déploiement dans l'Oise est en cours depuis le 15 mars 2021. Sa puce électronique, hautement sécurisée, comprend des informations qui figurent sur la carte : nom, nom d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, l'adresse, la taille, le sexe, la date de délivrance de la carte et sa date de fin de validité ainsi que, comme pour le passeport, la photo du visage et les empreintes digitales (sauf pour les mineurs de moins de douze ans).

Elle est également équipée d'un cachet électronique visuel (CEV) signé par l'État, qui permet une lecture automatique et reprend les données inscrites sur la carte, ce qui permettra de détecter rapidement une éventuelle fraude si ces données ont été modifiées.



DOIS-JE RENOUELER MA CARTE QUI EST À L'ANCIEN FORMAT ?

Il n'est évidemment pas obligatoire que tous les citoyens soient munis d'une telle carte à partir du 2 août 2021. En revanche, aucune carte nationale d'identité à l'ancien format ne pourra être délivrée à partir de cette date.

Vous n'avez donc pas besoin de renouveler votre carte actuelle de manière anticipée si elle est encore valide.

Ce n'est qu'à partir de 2031 que vous ne pourrez plus voyager dans l'espace européen avec votre ancienne carte.

UNE NOUVELLE DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de la nouvelle carte sera de dix ans, et non plus de quinze ans, pour respecter le règlement européen. Pour demander une carte nationale d'identité, les pièces justificatives nécessaires dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport... Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période. Les démarches doivent être effectuées dans les mairies suivantes: Beauvais ou Auneuil.

PASSEPORT

Pour faire un passeport biométrique, il faut le demander dans une mairie équipée avec les justificatifs nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement....

Dans tous les cas, il faut fournir une photo, un justificatif de domicile et un timbre fiscal.

En France, il coûte 86 € pour un majeur. Vous pouvez préremplir le dossier sur le site ants.gouv.fr. Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu. Les démarches doivent être effectuées dans les mairies suivantes: Beauvais ou Auneuil.

LE RECUEIL DES EMPREINTES OBLIGATOIRES

Lors de la demande de carte d'identité, il sera indispensable de donner ses empreintes digitales pour qu'elles soient mises dans la puce de la carte.

Comme pour les passeports, une double vérification sera effectuée, d'abord au moment de l'instruction puis lors de la remise de la carte. Les empreintes figurent donc obligatoirement dans la puce de la carte mais elles ne seront pas conservées dans le traitement national si le titulaire de la carte en fait la demande.



BAR ROOFTOP LOUNGE

Tous les jours

Midi - 15h / 17h - Minuit

Jeudi - Vendredi et Samedi jusqu'à 3h

Fermé le dimanche

HAPPY HOUR

de 17h à 19h

du LUNDI au VENDREDI



Découvrez son nouvel espace LOUNGE, sa vue PANORAMIQUE et dégustez cocktails, bières du monde, vins au verre, champagne... autour d'un barbecue et des planches "Terroirs du Monde" à partager entre amis.



5 Avenue Paul Gréber - ALLONNE
03 44 45 72 48

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.



EURODEM

**DÉMOLITION - DÉSAMIANTAGE
TERRASSEMENT - LOCATION
DÉPOLLUTION**



Qualifications professionnelles :
QUALIBAT 1112 - 1311 - 1552



DE KONINCK • 10, rue de l'Avelon - 60000 BEAUVAIS
Tél. 03 44 45 74 30 • Fax 03 44 48 52 59 •
Email : societe@eurodemsas.fr



A3C concept

AGENCE
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

ASSISTANCE
A MAÎTRISE D'OUVRAGE

8 RUE DE SETUBAL
60000 BEAUVAIS
03 44 07 16 41

20 ANS D'EXPÉRIENCE AU SERVICE DES MAÎTRES D'OUVRAGES

Le recensement militaire

Le recensement militaire donne des droits

Qui?

Les garçons et les filles de nationalité française

Où?

À la mairie de votre domicile
Sur internet Service accessible avec un compte Service-public.fr

Quand?

Dès 16 ans

Avec quoi?

Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

Pourquoi ?

Pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, Cap, BEP, ...)
Pour effectuer la journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
Pour l'inscription d'office sur les listes électorales

A savoir que si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Attention:

aucun duplicata de votre attestation de recensement ne vous sera fourni.



Résultats Élections

ÉLECTIONS RÉGIONALES

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES RÉGIONALES 2021 À GOINCOURT

Participation 39,23% Votes blancs/nuls 1,96% 8 votes

Xavier Bertrand Liste Union de la Droite SE BATTRE POUR VOUS ! 46,75% 187 votes	Sébastien Chenu Liste Rassemblement National UNE REGION QUI VOUS PROTÈGE AVEC SEBASTIEN CHENU 23,50% 94 votes
Karima Delli Liste d'union à gauche avec des écologistes Pour le climat, pour l'emploi avec Karima Delli. Union de la gauche et des écologistes 17,75% 71 votes	Laurent Pietraszewski Liste Union du Centre HAUTS-DE FRANCE UNIS 6,50% 26 votes
José Evrard Liste Droite souverainiste UNE REGION FIERE FORTE ET RASSEMBLEE 3,25% 13 votes	Laurent Pietraszewski Liste Union du Centre HAUTS-DE FRANCE UNIS 6,50% 26 votes
Éric Pecqueur Liste Extrême gauche LUTTE OUVRIÈRE FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS 1,75% 7 votes	Audric Alexandre Liste Divers FACE A L'INEFFICACITE DE L'ETAT, UNE SEULE SOLUTION: UNE FRANCE FEDERALE ! 0,50% 2 votes

RÉSULTATS DU 2^{EME} TOUR DES RÉGIONALES 2021 À GOINCOURT

Participation 40,77% Votes blancs/nuls 3,07% 13 votes

Xavier Bertrand Liste Union de la Droite SE BATTRE POUR VOUS ! 53,28% 219 votes	Sébastien Chenu Liste Rassemblement National UNE REGION QUI VOUS PROTÈGE AVEC SEBASTIEN CHENU 25,30% 104 votes
Karima Delli Liste d'union à gauche avec des écologistes Pour le climat, pour l'emploi avec Karima Delli. Union de la gauche et des écologistes 21,41% 88 votes	

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

RÉSULTATS DU 1^{ER} TOUR DES DÉPARTEMENTALES 2021 À GOINCOURT

Participation 39,90% Votes blancs/nuls 3,61% 15 votes

Binôme Divers droite Lefebvre Nadège - Pia Franck 54,75% 219 votes	Binôme Rassemblement National Boulangier Véronique - Holderbaum Julien 26,25% 105 votes
Binôme Union de la Gauche Faburel Anne - Gaillard Patrick 19,00% 76 votes	

RÉSULTATS DU 2^{EME} TOUR DES DÉPARTEMENTALES 2021 À BEAUVAIS-2

Participation 40,87% Votes blancs/nuls 6,35% 27 votes

Binôme Divers droite Lefebvre Nadège - Pia Franck 71,11% 283 votes	Binôme Rassemblement National Boulangier Véronique - Holderbaum Julien 28,89% 115 votes
--	---



Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur !

Les médaillé(e)s du travail et jeunes diplômé(e)s à l'honneur !

Afin de les récompenser, le conseil municipal a remis aux médaillé(e)s du travail un colis festif et la somme de 50 euros aux jeunes diplômé(e)s.

LES MÉDAILLÉS

Arnaud FELIX
Médaille d'honneur du travail VERMEIL pour 30 années de service en tant que technicien à SOLABIA à Beauvais.



Fabienne FRIES
Médaille d'honneur du travail VERMEIL – OR – GRAND OR pour ses 30 - 35 et 40 années de service en tant qu'agent de maîtrise à ALPHA à Beauvais.



Laurence JUMEL
Médaille d'honneur du travail ARGENT pour 20 années de service en tant qu'éducatrice à SAVA SAINT LUCIEN APPRENTIS D'AUTEUIL à Beauvais.



Sophie MATEO
Médaille d'honneur du travail OR pour 35 années de service en tant que secrétaire à la CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE L'OISE à Beauvais.

Philippe Roisin
Médaille d'honneur du travail VERMEIL pour 30 années de service à RAMERY à Erquinghem-Lys.



LES DIPLÔMÉS

Emma SAVOYE
Baccalauréat professionnel
Spécialité : Commerce Mention TRÈS BIEN



Alexandre VALLAEYS
Baccalauréat technologique
Spécialité: Ressources humaines communication
Série : STMG Mention BIEN

Lucas SCHMITT
Baccalauréat général
Spécialité : Sciences de la vie et de la terre
Ens. spécia. : Mathématiques Série: S



Enzo VERPOOTE
Baccalauréat professionnel
Spécialité: Maintenance des véhicules option A – Voitures particulières
Mention ASSEZ BIEN.

Marlène DOURLENS-LELEU
Baccalauréat professionnel
Spécialité : Gestion - Administration Mention BIEN

Quentin CHIFFARD
Baccalauréat général
Spécialité: Sciences de la vie et de la terre
Ens. spécia. : Sc. de la vie et de la terre Série: S



Dimitri FOURNIER
Baccalauréat technologique
Spécialité : Mercatique (marketing)
Série : STMG

Alan SAVEJVONG
Baccalauréat professionnel
Spécialité : Maintenance des équipements industriels



Elise FORT
Baccalauréat général
Spécialité : Sciences de la vie et de la terre
Ens. spécia. : Sc. de la vie et de la terre
Série : S Mention ASSEZ BIEN



Théo BOITEL
Baccalauréat général
Spécialité : Economique et sociale
Ens. spécia.: Sciences sociales et politiques
Mention ASSEZ BIEN

CM2



Pour fêter le passage en secondaire, La Municipalité remettait le 05 juillet 2021 un cadeau à tous les élèves de cm2 de L'école de L'avelon entrant en sixième en septembre.

Ainsi, ils ont reçu le livre du petit citoyen accompagné d'une carte cadeau à valoir à la FNAC, d'une valeur de 40€, accompagné d'un mot du Maire. Cette carte étant valable uniquement pour l'achat de fournitures scolaires.

Dans ce livret, très bien conçu de 32 pages ludiques, des éditions Prost, on y trouve de l'information civique pour aider à mieux comprendre le rôle des institutions et le fonctionnement de notre démocratie.

Mr le Maire ainsi que les conseillers souhaitent aux élèves une bonne continuation dans la poursuite de leur scolarité. Nous les encourageons à venir nous voir de temps en temps pour donner des nouvelles de leurs parcours. A la suite de cette remise une collation a été offerte.

Les élèves de CM2 viennent de recevoir leur bon cadeau remis par la commune de Goincourt, entourés de la directrice de l'école Anne-Marie Seigneur et du maire Jean LEVOIR.



Séniors « Colis de Noël »

Fin 2020, à l'approche des fêtes de fin d'année, pour soutenir les aînés en cette période si particulière, les conseillers de Goincourt se sont mobilisés pour une grande opération de distribution de colis surprise à tous les séniors.

Les fêtes de fin d'année ne sont pas toujours synonymes de joie pour les personnes âgées... surtout en cette période de crise sanitaire. Une distribution de colis pour réchauffer le cœur des aînés.

À l'intérieur de ces colis, ils ont pu découvrir de petites gourmandises à partager.



3 Chambres d'hôtes Thèmes

LES 3 THÈMES

GOINCOURT

2 rue Jacques Brel
Le Verderon
60 000 Goincourt

Tél.: 03 75 41 50 80
06 17 83 34 12

herve.warhem1@gmail.com

Les 3 Thèmes Fr
Chambres d'hôtes 3 Épis
Gîte de France n°G602007

Siret 852971423

La Contemporaine 85€/nuit avec petit déjeuner
La Zen 92€/nuit avec petit déjeuner

La Charme - La Romantique 92€/nuit avec petit déjeuner

Info urbanisme

INFORMATIONS SUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Durée de validité d'un permis:

Conformément à l'article R 424-17 du code de l'urbanisme, le permis est périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de trois ans à compter de sa notification au bénéficiaire. Il en est de même si, passé ce délai, les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année.

En cas de recours contre le permis le délai de validité est suspendu jusqu'au prononcé d'une décision juridictionnelle irrévocable. Il en va de même, en cas de recours contre une décision prévue par une législation connexe donnant lieu à une réalisation différée des travaux dans l'attente de son obtention.

Le bénéficiaire du permis peut commencer les travaux après avoir :

adressé au maire, en trois exemplaires, une déclaration d'ouverture de chantier (le modèle de déclaration Cerfa n°13407 est disponible en mairie ou sur le site internet urbanisme du Gouvernement) ;

installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Le modèle de panneau, conforme aux prescriptions des articles A 424-15 à A 424-19, est disponible à la mairie, sur le site internet urbanisme du Gouvernement ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux.

Le permis n'est définitif qu'en l'absence de recours ou de retrait :

dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers. Dans ce cas, l'auteur du recours est tenu d'en informer le bénéficiaire du permis au plus tard quinze jours après le dépôt du recours ; dans le délai de trois mois après la date du permis, l'autorité compétente peut le retirer, si elle l'estime illégal. Elle est tenue d'en informer préalablement le bénéficiaire du permis et lui permettre de répondre à ses observations.

Le permis est délivré sous réserve du droit des tiers: Il vérifie la conformité du projet aux règles et servitudes d'urbanisme. Il ne vérifie pas si le projet respecte les autres réglementations et les règles de droit privé. Toute personne s'estimant lésée par la méconnaissance du droit de propriété ou d'autres dispositions de droit privé peut donc faire valoir ses droits en saisissant les tribunaux civils, même si le permis respecte les règles d'urbanisme.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La Communauté d'Agglomération du Beauvaisis a pris la compétence en matière de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) au 1 juillet 2021 en application de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Il faut savoir qu'au 30 juin 2021, 47% des Communautés d'Agglomération et Communautés de Communes en France étaient compétentes en matière de PLUi, ce qui représentait 667 PLUi en cours d'élaboration ou opposables pour plus de 40 millions d'habitants.

Les réglementations qui s'imposent aujourd'hui aux collectivités, notamment en matière environnementale, exigent d'appréhender le développement de nos communes de façon collaborative, pour garantir une cohérence et une efficacité de nos politiques publiques. Nos territoires sont imbriqués et les enjeux auxquels nous sommes soumis dépassent les limites administratives de nos communes. Réaliser un PLUi, c'est adapter la planification urbaine et rurale à l'échelle du fonctionnement de notre territoire en exprimant dans un document unique notre projet de territoire.

Le PLUi de l'agglomération sera un outil au service d'un projet commun, lequel aura pour objectif de renforcer l'identité de nos communes et de notre territoire, renforcer son attractivité, mais aussi de revendiquer ce dernier comme un lieu de vie équilibrée, à savoir un lieu d'habitation, de travail, de loisirs et de bien-être dans le cadre d'une agglomération attractive et compétitive, qui permet la création d'emplois, en relevant les défis de la transition écologique, dans le respect des équilibres sociodémographiques propres au Beauvaisis.

Le PLUi sera un document issu d'une construction conjointe avec l'ensemble des 53 communes réunies en secteurs correspondants aux différentes entités de notre territoire pour permettre une réponse aux objectifs de chacun. Aussi, chaque commune sera au cœur de l'élaboration du PLUi qui sera, comme la loi le permet, un PLUi sectoriel.

Dès qu'il sera approuvé (pas avant fin 2025), les dispositions du PLUi remplaceront celles des divers documents d'urbanisme des 53 communes de la Communauté d'agglomération.

ETUDE GÉOTECHNIQUE OBLIGATOIRE DEPUIS LE 01/10/2020

Vous vendez ou achetez un terrain à bâtir: s'il se trouve sur une zone de sols argileux, une étude géologique devra désormais être annexée au compromis de vente.

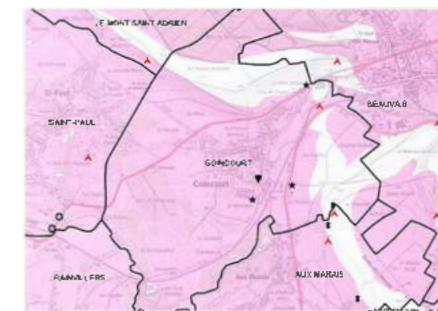
Cette étude de sol doit permettre de détecter tous les risques de mouvements de terrain liés à la sécheresse et réhydratation des sols, c'est-à-dire ceux liés au retrait gonflement des argiles.

Les sols argileux, en cas de sécheresse ou d'apport massif d'eau, peuvent fragiliser progressivement les constructions notamment les plus légères comme les maisons individuelles. Des fissures peuvent alors apparaître et remettre en cause la solidité de la maison. L'étude de sol doit permettre à l'acheteur de mieux évaluer le risque potentiel et au constructeur d'adapter ses règles de construction.

Elle doit être annexée au compromis de vente ou, à défaut, à l'acte authentique de vente.

La charge en revient au vendeur qui sera dans l'obligation de fournir l'étude de sol à l'acheteur.

Pour information, la totalité de la partie bâtie et à bâtir du territoire de la commune de Goincourt est concernée par l'aléa retrait gonflement des sols argileux (aléa faible/moyen sur l'outil Cartélie 60 retrait gonflement des sols argileux).



ACRO DECO

Guillaume BOURELLE

06 68 67 83 58

g.bourelle@hotmail.fr

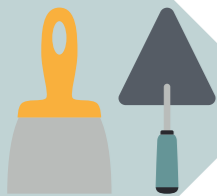


Peinture décorative

Revêtements sols et murs

Ravalement de façades

Travaux réalisés à Goincourt



VOIRIE

Réfection des trottoirs de la rue Aux Loups (Février 2021)
Réalisation d'enrobés noirs des trottoirs et mise en place d'une bande enherbée.

avant



après



LE NOUVEL ENSEMBLE COMMUNAL DE GOINCOURT



Le maire Jean Levoir ainsi que Nadège Lefebvre, présidente du conseil départemental, et son vice-président, Franck Pia, ont fait le point sur l'avancée des travaux durant une visite du chantier le 26 octobre 2020.

Après 18 mois de travaux et malgré une interruption suite à la pandémie et de quelques aménagements, la construction est achevée et prête à être exploitée !

À savoir que nous avons adapté la zone réservée aux enfants afin de répondre aux conditions sanitaires en créant un espace dédié pour se laver les mains avant de rentrer dans la salle de la cantine.

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de 2020, l'inauguration aura lieu cet automne.

Pour rappel, le complexe disposera d'une salle polyvalente, d'une salle dédiée au sport et d'une salle périscolaire. Des places de parking seront créées en plus d'un aménagement de la végétation à l'extérieur.

RÉTROSPECTIVE DEPUIS SEPTEMBRE 2020:



Coulage du plancher de la cantine (Septembre 2020)



Aperçu du volume de la salle polyvalente (Octobre 2020)



Levage de la charpente bois (Novembre 2020)



Liteauage (Novembre 2020)



Couverture tuiles et étanchéité sur la terrasse toiture plate (Décembre 2020)



Menuiserie aluminium et bardage en bois (Mars 2021)



Finition de la couverture (Janvier 2021)



Parement de la façade (été 2021) avec des briques en provenance de la briqueterie Dewulf à Allonne. Appareillage Picard ou en losange.

DÉMOLITION DE NOTRE ANCIENNE SALLE POLYVALENTE... SOUVENIR !



Après avoir confiné l'ensemble de la surface du sol existant, le retrait de la colle amiantée du carrelage a été effectué.



Confinement de la surface carrelée



Une fois cette étape importante réalisée, la démolition de la salle a débuté. Et c'est avec un pincement au cœur que nous voyons notre salle polyvalente disparaître sous les coups des pelleteuses.

TRAVAUX DU FUTUR PARKING ARBORÉ



Fond de forme pour le futur cheminement de l'école à la cantine



Salle polyvalente (Août 2021)

TRAVAUX À VENIR

La tranche de travaux concernant la rue de Courcelles et rue Jean Jaurès a été scindée en 2 phases:

Une phase qui a été réalisée cet été: aménagement du bas de la rue de Courcelles avec création d'un plateau surélevé pour le passage des enfants et diminution de la largeur de la route afin de ralentir les véhicules et accentuer la sécurité aux abords de l'école. Création de l'entrée du parking de la salle (carrefour rue de Courcelles / rue Jean Jaurès)

Seconde phase: Réfection de la chaussée et création de trottoir rue Jean Jaurès avec le déplacement du « STOP » rue du Moulin vers la rue Jean Jaurès afin de sécuriser le croisement et ralentir les véhicules.

Travaux prévu mi 2022



TRAITEUR

Chez Patrick

DEPUIS 2001

Boucherie - Charcuterie

Service traiteur,
Mariage,
Communion,
Repas de famille
ou professionnel

A votre service pour tous vos événements.
Visible sur notre site et en magasin.

www.chez-patrick.com

03 44 45 15 09 - 06 70 96 19 62

5 rue Jean Jaurès - GOINCOURT

📍 5, rue Jean Jaurès, 60000 Goincourt

🕒 Hors horaire rendez-vous possible

Lundi	Fermé
Mardi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Mercredi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Jeudi	7h45 - 12h30 / 15h00 - 19h00
Vendredi	7h30 - 19h00
Samedi	7h30 - 15h00
Dimanche	Fermé

Marché de St Paul tous les dimanches de 7h00 à 13h00

03 44 45 15 09 / 06 70 96 19 62

Salon Valérie

Coiffure Mixte

INDOLA
exclusively professional

Sur RDV

4 rue Aristide Briand - Goincourt

Ouvert du lundi au samedi

03 44 04 26 67

COMMÉMORATIONS



JOURNÉE NATIONALE D'HOMMAGE AUX HARKIS ET AUTRES MEMBRES DES FORMATIONS SUPPLÉTIVES

Extrait du discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

« Chaque 25 septembre, la Nation rend un hommage solennel aux anciens harkis et aux autres membres des formations supplétives qui ont combattu pour la France au cours de la guerre d'Algérie.

De 1954 à 1962, cette guerre est l'histoire d'une déchirure : bouleversant les repères, tirillant les opinions, divisant les familles des deux côtés de la Méditerranée.

Les harkis avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l'armée française. Ils étaient, pour la majorité, des civils, armés par la France, avec pour missions d'assurer la sécurité de villages et de points stratégiques. Ces membres des formations supplétives participaient également à des opérations militaires aux côtés de l'armée française. Parmi eux, il y avait quelques femmes auxquelles nous pensons aussi aujourd'hui.

Toutes et tous ont servi la France avec loyauté, courage et abnégation.

Il y a cinquante-huit ans, les armes se sont tues. Les anciens supplétifs et leurs familles ont dû affronter de nouvelles épreuves. Pour ceux restés au pays, ce fut, bien souvent, l'horreur des représailles. Pour les autres, ce fut le déchirement, la fuite et l'exil.»



JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

Extrait du discours de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

« 76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer.

Ce que furent les camps d'extermination et de concentration nazis et l'horreur vécue par les millions d'êtres humains qui en furent victimes, n'est pas une simple page documentaire de l'histoire du XXe siècle.

L'humanité y a été atteinte dans ce qu'elle a de plus sacré.

Des êtres humains étaient catégorisés en surhommes et sous-hommes, leurs vies jugées « dignes ou indignes d'être vécues » sur décision d'un État qui avait érigé en programme politique sa conception raciste et eugéniste du monde et l'a portée à son paroxysme dans l'univers concentrationnaire. Des hommes, des femmes et des enfants ont été envoyés dans des centres d'extermination ou dans des camps de mort lente, par un système qui niait leur appartenance à l'espèce humaine et s'employait à leur faire perdre conscience de leur propre humanité.

Pourtant, dans les pires circonstances, beaucoup ont su résister à la terreur et à la déshumanisation par la force de l'esprit et la solidarité. Leur engagement et leur combat sont un exemple à suivre.»



COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



La fête nationale française, également appelée 14 Juillet, est la fête nationale de la République française.

C'est un jour férié en France.

Elle a été instituée par la loi Raspail du 6 juillet 1880, pour commémorer la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue, ainsi que la Fête de la Fédération de 1790, symbole de l'union de la Nation. La loi ne mentionne pas quel est l'événement commémoré : « La République adopte le 14 Juillet comme jour de fête nationale annuelle »

C'est en comité restreint que nous avons commémoré le 14 Juillet 2021, Eloïse a eu l'honneur de déposer la gerbe avant la minute de silence.

Nous avons ensuite partagé le pot de l'amitié, dehors sur des manges-debout.

Accueil Collectif des Mineurs avec le centre social d'Auneuil

ACM Goincourt
Le centre c'est trop cool !!!!

La team de Goincourt
Chers parents, vous trouverez dans ce journal, ce que vos enfants font et ce qui se passe à l'ACM de Goincourt. Ce journal, est créé avec les enfants.

En bref

La cavalerie à la rescousse
Les enfants ont pu fabriquer leur cavalier et son cheval, afin que la cavalerie vienne à la rescousse.

Soirée rigolote Moustache
Les enfants ont adoré avoir des moustaches sur le visage pour les moustaches. Les grimaces, c'était sur leur visage. On avait différentes moustaches, classiques, arabesques, animal... Même les adultes ont aimé avoir leur moustache.

Les anniversaires
Retrouver ici les stars mises en avant, le jour de leur présence au centre.

Happy Birthday!

Les anniversaires sont un moment magique et attendu par les enfants. Ils ont pu être mis en avant, les enfants ont pu partager un moment de leur vie avec les autres. Les anniversaires sont un plaisir partagé et un moment de partage. Les anniversaires sont un moment magique et attendu par les enfants. Ils ont pu être mis en avant, les enfants ont pu partager un moment de leur vie avec les autres. Les anniversaires sont un plaisir partagé et un moment de partage.

Programme des Ateliers 2021/2022

... Les Loisirs ...

- «Anglais Adultes ou Enfants», avec Thomas**
Pour les adultes, une initiation ou une remise à niveau en anglais.
Tous les Lundis de 16h15-17h15 (débutants) ou de 17h30 à 18h30 (confirmés).
Pour les enfants, un apprentissage par le jeu.
Tous les Mercredis matin ou après-midi (groupes et horaires selon niveau).
- « Mon assiette à la bougeotte », avec Isabelle**
Pour une cuisine goûteuse, mais saine et de votre santé... Vous repartez avec votre part.
Tous les Samedis de 9h30 à 12h à Auneuil
Le Mercredi de 14h à 16h à Sérifontaine
- « Picto'graphouille », avec Sandrine**
Atelier dessin art créatif, (découverte de différentes techniques, arts plastiques).
2 Samedis par mois, Groupe 11/17 ans : de 9h30 à 11h.
Groupe 6/10 ans : de 11h05 à 12h35
- « Popote et Papote », avec Sabia**
Petites bouchées à préparer pour le plaisir et le partage...
De 14h30 à 16h30
1 Jeudi par mois, à Auneuil ou à Goincourt
1 Mercredi par mois, à Villers Saint Barthélémy
- « Clic et papote », avec Sabia**
1 clic et c'est parti pour découvrir l'informatique en s'amusant!
De 14h30 à 16h30,
1 Mardi par mois, à Auneuil ou à Goincourt
1 Mercredi par mois, à Villers St Barthélémy
1 Jeudi par mois, à Auneuil
- « Couture-déco », avec Odile**
Confection facile de décorations en textile (coussin, trousse de toilette...)
1 Vendredi par mois, de 14h à 16h30
- « Créadéco », avec Françoise**
Pour les petites mains qui aiment le petit bricolage (réalisation d'objets de déco...)
1 Vendredi par mois, de 14h à 16h30
- « Les Poussinettes en Vadrouille », avec Amandine et Caroline**
Un moment de partage pendant lequel « bébé » (0/3 ans) joue avec papa, maman, papi, mamie...
2 Vendredis par mois, de 10h à 11h15, à Auneuil
- « Les p'tits dèj' en Famille », avec Edith et Caroline**
Partager un p'tit dèj' avec son enfant, puis, avec d'autres parents, échanger sur les petits tracas de parent, rêver des projets pour les familles et leur donner vie.
1 Mercredi par mois, de 9h à 10h30
- « Ma tablette sans prise de tête », avec Sabia**
Vous êtes débutant dans l'usage de votre tablette, pas de panique, Sabia va vous guider dans sa première utilisation.
1 Vendredi par mois, de 14h30 à 16h30

... Musique ...

- Cours individuels**
- « Batterie », avec Stéphane**
- « Guitare », avec Guillaume**
- « Piano », avec Gilles**
30 séances par an, jours et horaires des cours différents selon les intervenants (séance de 30 ou 45 minutes).
- « Chant », avec Elodie**
(30 séances d'1 heure par an. Possibilité d'inscription en duo si les élèves sont du même niveau, les séances durent alors 1h30)

Programme des Ateliers 2021/2022

... Activités Physiques ...

- « Chemins Faisant », avec Andy**
Rendez-vous au détour des sentiers pour des marches douces à la découverte de la nature et du patrimoine local.
Tous les Jeudis*, de 9h30 à 12h
- « Crossminton », avec Philippe et Rémy**
Pratique d'un sport de raquettes mixant le badminton, tennis et squash.
Tous les Mardis dès 18h jusqu'à 22h et les Vendredis dès 16h30 jusqu'à 19h
- « Danse Adultes », avec Anaëlle**
Pour se défouler sur des rythmes variés et entraînants !!!
Tous les Mardis*, de 18h45 à 20h15 à Auneuil
- « Danse Ados », avec Anaëlle**
De belles chorégraphies sur des rythmes entraînants !!!
Tous les Samedis matin*, de 11h10 à 12h10.
- « Danse Enfants », avec Christine**
Danser, bouger, faire le show !!!
Tous les Vendredis*,
1er groupe (4/7 ans) de 17h10 à 17h55
2e groupe (8/11) de 18h05 à 18h50
- « Danse Parents/Enfants », avec Anaëlle**
Pour avoir le plaisir de danser en famille, Anaëlle vous accompagne et vous propose des chorégraphies de folie!!! (des 8 ans)
Tous les Samedis matin*, de 10h à 11h
- « Marche rythmée », avec Andy**
Pour une marche plus sportive (±10 km), dans des paysages divers et variés.
Tous les Mercredis*, de 9h30 à 12h
- « Postural Ball », avec Christine**
Gym tout en agilité sur un « gros ballon ».
Tous les Mardis*, de 10h à 11h
- « Pilates », avec Christine**
Gym très douce, mais efficace !!
Tous les Mardis*, de 18h45 à 20h15 à Auneuil
- « Qi Gong », avec Irma**
Pour maîtriser ses énergies tout en douceur, avec une animatrice diplômée.
Tous les Mardis*, de 14h à 15h
- « Step », avec Andy**
Exercices dynamiques sur un step, le tout en musique.
De 18h30 à 19h15 tous les Mercredis.
- « Yoga », avec Christine**
Exercices dynamiques sur un step, le tout en musique.
Tous les Vendredis*, de 19h à 20h
- « Art Floral », avec Véronique**
Réalisation de superbes compositions florales...
1 Mardi par mois, de 18h30 à 21h salle des associations (derrière la mairie)
- « Zumba parents/Enfants », avec Christine**
Pour que vous et votre enfant puissiez vous défouler dans la joie et la bonne humeur!
1 Vendredi par mois, de 14h30 à 16h30, nouvelle salle des fêtes
- « Yoga Parents/Enfants », avec Christine**
Reproduire des positions ludiques pour développer le bien-être en jouant ensemble (duo parents/enfants âgés de 2 à 5 ans).
Tous les Mercredis*, de 10h35 à 11h35 à Goincourt.

Spécifiquement sur la commune de GOINCOURT

- « Remue-Ménages », avec Marc**
Petite gymnastique cérébrale par le jeu et la bonne humeur !!!
1 Mardi par mois, de 14h à 16h30, salle des association (derrière la Mairie)
- « Clic et papote », avec Sabia**
1 clic et c'est parti pour découvrir l'informatique en s'amusant!
1 Mardi par mois, de 14h30 à 16h30, salle des associations (derrière la mairie)



LOISIRS

A.C.M D'AUX MARAIS:
302, rue des Prés (école maternelle)

Âges: 3 à 13 ans
Période: les vacances du mois d'août 2022.
Horaires: accueil matin: 8h à 9h
journée: 9h à 17h
accueil soir: 17h à 18h
Possibilité de cantine (inscription auprès de la mairie)

C'est les vacances!

A.C.M DE ST MARTIN LE NOEUD:
65, grande rue (école)

Âges: 3 à 13 ans
Période: les vacances du mois de juillet 2022.
Horaires: accueil matin: 8h à 9h
journée: 9h à 17h
accueil soir: 17h à 18h
Possibilité de cantine (inscription auprès de la mairie)

TARIFS:
Les tarifs sont modulés selon les ressources, le lieu de résidence de la famille, le nombre d'enfants à charge.

Application du barème N°1 (N°4 pour Aux Marais) de la Caisse d'Allocations Familiales avec un plancher fixé à 550€/mois et un plafond fixé à 4 100€ / mois, pour les ressources comprises entre 531€ et 4 100€, un pourcentage est appliqué.

Communes conventionnées (Auneuil, Auteuil, Berneuil en Bray, Goincourt, St Martin Le Noeud et Villers St Barthélémy):

Composition de la famille	Ressources Mensuelles (RM)		
	Inférieures ou égales à 550€	de 551€ à 4100€	Supérieures à 4100€
1 enfant	1.64€/jour/enfant	0,32% des RM Par jour de 8h	13.20€/jour/enfant
2 enfants	1.54€/jour/enfant	0,30% des RM Par jour de 8h	12.30€/jour/enfant
3 enfants	1.44€/jour/enfant	0,28% des RM Par jour de 8h	11.50€/jour/enfant
4 enfants	1.33€/jour/enfant	0,26% des RM Par jour de 8h	10.70€/jour/enfant

ATTENTION: Si les enfants sont en garde partagée, seul le foyer percevant les allocations bénéficiera du tarif dégressif.

Le numéro de matricule CAF ou l'avis d'imposition du foyer (pour les autres régimes) permet le calcul du barème appliqué.
En son absence, c'est le tarif maximum qui est appliqué sans possibilité de modification de la facture.

ATTENTION: Les enfants des communes non conventionnées et non scolarisés sur la commune d'Auneuil ne seront pas acceptés sur les mercredis et les périodes de vacances de l'ACM d'Auneuil.

Enfants scolarisés à Auneuil sous des communes non conventionnées: 1H 1 journée de 8H 1 semaine vacances 5 jours

Sarcosé appliqué pour les familles: + 0,75€ + 4€ + 30€

Renseignements et inscriptions
Centre Social Rural La Canopée
318, rue des Aulnes 60390 Auneuil
03.44.84.46.83
csrfactacm@laposte.net
Site: www.cscantonauneuil.com

Le Centre Social Rural La Canopée, vous propose les

ACM
Accueil Collectif des Mineurs

AUNEUIL
BERNEUIL EN BRAY
GOINCOURT
ST MARTIN LE NOEUD
AUX MARAIS

Âges: 3 à 13 ans

Mise à jour: le 15/06/2021

Retournée 2021

Nos Accueils Collectifs des Mineurs (A.C.M) ont pour mission d'accueillir et d'accompagner les enfants scolarisés de 3 à 13 ans sur les temps périscolaires et/ou extrascolaires dans un cadre sécurisant en offrant des activités de loisirs diversifiées et variées qui favoriseront le développement, la découverte et l'autonomie des enfants.

L'encadrement est assuré par des équipes composées d'un directeur et d'animateurs diplômés, selon les normes réglementaires fixées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Oise.

Les modalités d'inscription
Pour vous inscrire, il vous suffit de:

- rendre le dossier d'inscription dûment rempli.
 - fournir les documents nécessaires à l'inscription
 - joindre le règlement de la cotisation 2021/2022 (la cotisation à l'association est individuelle et elle est valable en année scolaire).
- Les dossiers d'inscription sont disponibles:
- sur le site du Centre Social Rural La Canopée: www.cscantonauneuil.com
 - à retirer au Centre Social Rural aux heures d'ouverture.
 - à retirer à l'A.C.M de votre commune aux heures d'ouverture.

Chaque document est à renseigner en totalité. Le dossier doit être complet et remis impérativement avant le premier jour d'accueil de votre/vo(e) enfant(s).

Pour tous nos Accueils Collectifs des Mineurs, les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

L'Association des Parents d'Élèves

Bien que les événements de l'APE GOINCOURT aient été freinés par la COVID 19, quelques opérations ont pu avoir lieu :

VENTE DE SAPIN D'UN PRODUCTEUR LOCAL

69 sapins, dont 1 sapin suspendu au bénéfice d'une famille. Le producteur était ravi et est prêt à poursuivre cette action.

CONCOURS DE SAPINS DÉCORÉS

11 familles participantes, la famille Obringer a gagné une boîte de chocolats

VENTE DE CHOCOLATS

PLANTATION DE NOYERS

10 noyers offerts par un habitant de la commune avec la mairie et des familles volontaires en février 2021:

Quartier LOISEAU – Avec Célestine, Elvira, Juliette, Linoa, Marcellin, Mathilde et Tadzio

Quartier du VERDERON – avec Appoline, Charles, Diego, Leïa, et Sara

Stade de Foot – Avec Jules, Thalia, Nolwenn, Capucine, Léona, Armand

PARTICIPATION

à l'acquisition de livres pour les classes de maternelles : PS/MS, MS/GS et les classes de l'école élémentaire : CE1/CE2, CM1/CM2.

VANDENBERGHE

Entreprise de Gros-œuvre, Maçonnerie, Génie civil

Présent sur le secteur de l'Oise et de la Somme depuis 1976



46 bis rue de la Libération
60120 PAILLART
Tel : 03.44.80.26.00
Mail : vandenberghes@vandenberghes-btp.fr

Bilan des activités de l'école de l'Avelon, année 2020-2021

Les enfants, du CP au CM2, ont participé à un **concours de dessin** qui a permis la création du tampon administratif de l'école.
Une fois de plus, l'école s'est inscrite au **Téléthon**: chaque classe a créé un tableau à base de papillons.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

La police municipale de Beauvais est intervenue, dans les classes afin de travailler sur « être piéton » pour les plus jeunes et sur « être cycliste » pour les CM1-CM2. Les MS-GS ont bénéficié d'une initiation au vélo. Des médiateurs de la ville de Beauvais sont venus dans les 2 classes de CM1-CM2 afin de parler du **harcèlement**. Découverte du **tennis** pour les élèves du CP au CM2, organisée par le club de tennis de Goincourt. Suite à cette initiation la classe des CP-CE1 a pu bénéficier d'une session de 5 séances de cette activité au mois de juin grâce au prêt du matériel et de la réservation des courts.

Pour clore l'année les CE1-CE2 et CM1-CM2 sont allés au plan d'eau du Canada pour un **challenge sportif**.

POTERIE

Dans les classes des PS-MS et MS-GS, intervention d'une potière de Gerberoy au mois de mai pour 2 après-midis avec 1 atelier de modelage (réalisation d'une tortue en terre) et 1 atelier de tour de potier (réalisation d'un petit bol).



CLASSE EAU

Classe EAU du 24 septembre au 9 octobre pour les MS-GS, du 1^{er} au 8 octobre pour les CP-CE1 et du 28 mai au 7 juin pour les CM1-CM2.
Ateliers et expériences autour du thème de l'eau: d'où vient l'eau? Ces états et ces changements. Flotte ou coule? Le cycle de l'eau. Pourquoi faut-il la préserver et comment. Le changement climatique et l'eau....
-Mise en place d'un **aquarium** dans la classe des MS-GS.
-Intervention d'une **conteuse** "Conte-moi l'eau" chez les MS-GS et CP-CE1

MUSIQUE

Intervention d'une musicienne (violoniste de l'Orchestre Philharmonique "Les siècles") pour présenter le spectacle "Le Carnaval des animaux" aux enfants.



SORTIE AU PLAN D'EAU DU CANADA

Sortie pour découvrir l'**écosystème en milieu humide** au plan d'eau du Canada pour les MS-GS et CP-CE1.



ET AUSSI

L'infirmière scolaire est venue parler de l'hygiène dans la classe des CM1-CM2.

Les élèves ont participé à la « Fête du court métrage » du 24 au 30 mars.

Sortie de fin d'année pour les PS-MS: après une courte promenade dans le bois (inondé et boueux), les enfants ont finalement modifié leur programme pour aller jouer dans le parc de Goincourt. Ils ont ensuite pique-niqué dans le jardin.



Ô Saveurs d'Isabelle

BAR RESTAURANT

Spécialités
exotiques
& africaines

**8, rue Aristide Briand
60000 GOINCOURT**

03 44 48 66 80

Salle climatisée

Ô Saveurs d'Isabelle

Du lundi au vendredi midi de 11h30 à 14h30
vendredi et samedi soir de 19h00 à 22h00
Samedi et dimanche midi sur réservation

La Restauration scolaire

LES ENFANTS AU CŒUR DU PROJET DE CANTINE

La nouvelle cantine entre en service dès la rentrée scolaire 2021-2022.

Après l'école, les enfants traverseront la rue de Courcelles pour se rendre chaque midi dans la salle multifonctions récemment construite, où se trouve le nouveau réfectoire.

La cantine est le lieu où nos enfants prennent leur déjeuner mais c'est aussi un lieu de vie, un espace de socialisation et d'apprentissage.

L'équipe municipale a souhaité placer l'enfant au cœur du projet de cantine afin que la pause méridienne soit à la fois un moment de plaisir gustatif, un moment de détente partagé avec ses camarades mais aussi un moment d'expérimentation ludique.

Nous avons donc veillé à créer un environnement convivial contribuant à une atmosphère à la fois douce et dynamique.

OBJECTIFS DU PROJET DE CANTINE

Le projet de cantine s'inscrit dans le droit fil du programme municipal présenté par l'équipe en place : un projet citoyen et responsable prenant sa part dans la protection de l'environnement, la reconstitution de la biodiversité végétale et animale avec pour acteur principal, l'enfant.

En plus des objectifs de satisfaction des besoins nutritionnels des enfants et de conformité à la réglementation sanitaire, avec la participation active des personnels encadrant les enfants (ATSEM, cantinières et animateurs de l'accueil périscolaire), le projet de cantine vise à :

- favoriser l'autonomie de l'enfant dès son plus jeune âge
- contribuer à sa responsabilisation
- encourager l'enfant à considérer et respecter les personnes et son environnement
 - sensibiliser l'enfant à l'entraide et au partage
 - stimuler sa curiosité
 - contribuer au brassage intergénérationnel.

Pour l'épanouissement des enfants et la satisfaction des parents et des personnels, l'équipe municipale, en la personne de Monsieur le Maire, s'engage à définir et mettre en œuvre les moyens pertinents, raisonnables⁽¹⁾ et adaptés, sur les plans organisationnel, matériel et humain.

NOUVEAU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Pour créer un climat agréable, propice aux échanges entre tous, les enfants entre eux, les enfants et le personnel mais aussi avec les parents, un nouveau règlement intérieur de la restauration scolaire est mis en place.

Ce règlement est repensé, positivement, autour des valeurs essentielles à la socialisation des enfants, citoyens de demain.



SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES DE RÉSERVATION ET DE PAIEMENT DES REPAS

Nous avons souhaité simplifier la vie aux parents. Désormais, toutes les réservations et annulations de repas se font à distance, depuis n'importe quel outil disposant d'un accès à l'internet, dans le respect des délais de commande ou d'annulation fixés au règlement intérieur de la restauration scolaire.

Les réservations seront effectives après paiement. Bien que la création d'une cantine scolaire ne constitue pas une obligation pour la commune⁽²⁾, la municipalité de Goincourt, a choisi de poursuivre l'œuvre de Monsieur Serrano, ancien maire et directeur de l'école de Goincourt, dont l'objectif était d'offrir aux enfants scolarisés dans le village, la possibilité qu'ils y prennent leurs repas. La municipalité prend à sa charge la majeure partie des coûts ne laissant qu'une faible part à payer par les parents.

Rappelons que les parents qui n'ont pas réservé les repas en ligne sont responsables de leur enfant à la sortie de l'école.

L'ENCADREMENT DES ENFANTS

Comme il importe que l'environnement global de l'enfant soit cohérent, le projet de cantine est établi en écho des enseignements scolaires et en lien avec le projet pédagogique de l'accueil collectif de mineurs, les parents prenant le relais dans la cellule familiale.

Le personnel, formé à l'animation, centrera son attention sur les enfants et adoptera des postures et méthodes positives et bienveillantes.

Pour amener les enfants à être acteur de leur pause méridienne, ils concevront avec les enfants, entre autre, la charte de bonne conduite des temps de repas et d'activités récréatives.

Si le protocole sanitaire le permet, les enfants seront invités à participer à l'organisation des repas, à s'entraider et à poursuivre la gestion des déchets : trier, comptabiliser, réduire et valoriser les déchets.

LA SALLE DE RESTAURATION

Des aménagements ont été réalisés dans la salle multifonctions afin de satisfaire aux exigences sanitaires minimales: création d'un vestiaire avec lavabos, ajout de toilettes pour les plus jeunes, à proximité du réfectoire.

La cantine étant le prolongement de la salle des fêtes, les couleurs ont été choisies pour s'harmoniser avec l'ensemble, dans des tons neutres, les enfants pourront égayer eux-mêmes l'espace en exprimant leur créativité, notamment sur les vitres et l'un des murs de la salle de réfectoire. Pour que les enfants profitent pleinement de leur repas, l'environnement sonore a été particulièrement soigné. Le plafond et les murs, les plateaux des tables rectangulaires et les chaises sont conçus de manière à réduire les bruits. Afin de favoriser les échanges dans une ambiance calme, les tables sont disposées en îlots de 4 à 8 enfants, les plus jeunes autour de tables rondes.

Boulangerie
CASBONNE

Maitre Pâtissier - Chocolatier
Traiteur

03 44 48 15 66

1, rue aux Loups - Goincourt



Les enfants et le personnel ont été consultés pour choisir les chaises et les tables.

Des essais concluants ont permis de décider d'installer les petits à des tables de taille standard, assis sur des chaises surélevées sur lesquelles ils peuvent aisément, en toute sécurité, se hisser.

En plus d'être inclusif pour les plus jeunes, ce type d'installation permettra l'entraide entre enfants, l'échange intergénérationnel et, pour le personnel, le maintien d'une bonne posture évitant les maux de dos.

LES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES DE LA PAUSE MÉRIDienne

Le temps du repas étant concentré en un seul service les enfants se dégourdiront, avant la reprise des cours, dans un vaste espace enherbé. Ils auront tout le loisir d'évacuer leur trop plein d'énergie, dans le respect de la charte de bonne conduite conçue avec leurs encadrants.

Progressivement dans les mois à venir et tout au long de notre mandat, des aménagements seront réalisés dans le parc. Ces aménagements pourront être le sujet d'animations à thèmes auxquelles les enfants s'inscriront librement en fonction de leurs affinités, de leurs centres d'intérêt. En cas de mauvais temps, la salle des sports située au niveau bas de la salle multifonctions pourra les accueillir. Nous souhaitons faire de la pause méridienne un véritable moment de plaisir, de partage et d'épanouissement pour les enfants. Nous espérons que chacun saura l'apprécier et que les enfants garderont un souvenir joyeux de leur passage à la cantine de Goincourt.

(1) Raisonables s'entend dans la limite de la bonne gestion des ressources financières de la commune

(2) C.E. Section, 5 octobre 1984, commissaire de la République de l'Ariège, req. 47875, Rec. Leb. p. 315

<http://rjc.fr.eu.org/cantines-scolaires/>

Bulletin municipal n° 123 - Septembre 2021

Le Compostage

NOTRE PROJET PREND VIE: LES ENFANTS MONTRENT L'EXEMPLE

Le projet présenté par l'équipe municipale lors de son élection prévoyait la création, dans le parc du château, d'un ensemble verger et potager pédagogiques, lieu d'étude, de réflexion et de pratique pour les enfants scolarisés dans notre commune.

Sans attendre d'être installés dans la nouvelle cantine, une première phase a été lancée et dès le début du mois de novembre 2020, les enfants qui se restauraient à la cantine scolaire de Goincourt ont contribué à la réduction et à la valorisation des déchets.

LA PARTICIPATION DES ENFANTS À LA RÉDUCTION ET À LA VALORISATION DES DÉCHETS DE LA CANTINE

Dans un objectif de respect de l'environnement et d'apprentissage, les enfants ont été sensibilisés au gaspillage alimentaire.

Jusqu'au renforcement des mesures sanitaires fin janvier 2021, à la fin du repas, les enfants vidaient leur assiette en séparant les restes végétaux de la viande et du poisson. Ensuite, à chaque service et à tour de rôle, ils pesaient et enregistraient le résultat de la pesée des aliments restants⁽¹⁾.

Pour une meilleure prise de conscience, le pain coupé non consommé a été conservé dans un « gâchimètre⁽²⁾ », sorte de caisson transparent dans lequel ils ont vu s'accumuler les morceaux de pain jetés. Les déchets organiques (entrées et accompagnements végétaux) étaient amenés au compostage par les enfants en charge de la pesée⁽³⁾.

QU'EST-CE QUE LE COMPOSTAGE ?

Le compostage reproduit un phénomène naturel, celui que l'on observe dans un sol de forêt. Il consiste en la dégradation des matières organiques par fermentation en milieu aérobie (c'est à dire en présence d'oxygène) pour produire un fertilisant naturel : le compost. Cependant, si l'action de décomposition des matières organiques est naturelle, elle demande néanmoins une discipline et quelques règles.

Le principe du compostage est de mettre en présence ces matières organiques appelées «vert» (car fortement azotée) avec des matières carbonées que l'on appelle le « brun ».

Ce sont des restes de feuilles, du broyat de branches qui vont favoriser l'apparition de bons champignons et bactéries. Le compostage est à la fois écologique, économique et pratique :

Écologique: le compostage est une solution pour préserver l'environnement. Il limite la quantité de déchets avec le retour au sol des matières organiques, et évite de brûler les déchets limitant ainsi la production de gaz carbonique inutile, enjeux majeurs pour la préservation de la biodiversité et la régulation du changement climatique;

Économique et pratique: le compostage minimise le coût de transport des déchets et le compost obtenu est un engrais naturel et gratuit qui favorise et améliore la fertilité du jardin dans le temps.

MISE EN ŒUVRE DU COMPOSTAGE

Les employés communaux ont construit le bac à compostage, derrière l'école et à proximité de la cantine actuelle, à partir de palettes perdues. Il est composé de deux espaces :

- l'un pour y stocker le « brun » : broyat de bois sec, brindilles...

- dans le fond de l'autre, une litière de brun a été déposée et c'est là que les enfants mettaient les restes de la cantine (dits « vert ») qui sont ensuite mélangés au « brun » puis recouverts d'une couche de feuilles mortes ramassées dans le village pour éviter les nuisances telles que les moucheron ou les mauvaises odeurs.

La viande et le poisson ainsi que le fromage, bien que déchets organiques également, n'y sont pas versés pour éviter le risque d'attirer des nuisibles (souris ou rats).

Réussir le compostage suppose d'appliquer trois règles fondamentales: mélanger, aérer, humidifier.

Bien mélanger les déchets à composter permet de faire démarrer le processus de fermentation.

Aérer est important, car il apporte l'oxygénation nécessaire au mélange. L'apport d'oxygène est vital aux micro-organismes qui interviennent dans la transformation des déchets.

Humidifier: il faut que le compost soit humide.

S'il n'y a pas assez d'humidité, les micro-organismes meurent et la transformation s'arrête. Trop d'humidité entraîne un manque d'aération qui freine le processus.

DESTINATION DU COMPOST

Lorsque le compost obtenu à partir des déchets de la cantine sera « mûr » (dans 6 mois à un an) il enrichira la terre du futur jardin potager expérimental que cultiveront les enfants du groupe scolaire.

Envie de faire un geste pour la planète ?

Chacun peut contribuer à la lutte contre le gaspillage alimentaire, voici quelques conseils simples délivrés par l'ADEME (Agence de la transition écologique)
<https://serd.ademe.fr/sites/default/files/3-panneaux.pdf>

D'autre part, la communauté d'agglomération du Beauvaisis propose un guide du compostage et des composteurs à prix réduit afin que chacun puisse s'engager dans une démarche plus soucieuse de l'environnement.

<http://www.beauvaisis.fr/collecte-des-dechets/compostage-domestique.html#dectop>

Gestion différenciée

La gestion différenciée consiste à entretenir de façon spécifique un espace vert donné. Selon la fréquentation des lieux, la tonte sera différente.

Le passage d'une tonte fréquente à une ou deux fauches par an peut paraître, pour l'utilisateur, comme un manque ou une absence d'entretien de la part de la collectivité. Pour éviter ce sentiment d'abandon de l'espace, une tonte fréquente sur une largeur de 1 à 1.50m en bord de parcelle, de route ou de chemin démontre la présence des services techniques. Cette pratique évite également que des herbes hautes ne retombent sur le chemin.

Cette année la commune expérimente cette technique à deux endroits. La bande enherbée située au-dessus du cimetière n'est pas tondue, alors que l'aire de jeux situé à proximité est tondu tous les 15 jours. Il en est de même entre le terrain de football et la parcelle située à l'extrémité de celui-ci. Autre lieu, sur la route Juliette NEVOUET seule une bande d'environ 1 m de large est tondue, voir photos ci-jointes

Cette gestion offre deux avantages sur le long terme:

- L'aspect économique sur le long terme n'est pas à négliger, moins de tonte = du temps gagné, moins de carburant et moins d'usure du matériel.

- L'aspect écologique, la faune et la flore sauvage peuvent recoloniser des milieux adaptés à leurs besoins.



(1) La pesée fait l'objet d'une étude dont il sera question dans un prochain article
(2) Source ADEME : <https://www.ademe.fr/video-tutoriel-gachimetre-pain>
(3) À partir du renfort des mesures sanitaires le personnel communal a pris la relève pour la pesée et le compostage

Hirondelles et biodiversité

Les Hauts de France accueillent 3 espèces d'hirondelles en période de reproduction :



L'HIRONDELLE RUSTIQUE

Le sais-tu ? Les hirondelles sont extrêmement adroites avec une vitesse de vol de 60 km/h en moyenne mais qui peut très vite monter à 100 km/h en pleine chasse !



L'HIRONDELLE DE FENÊTRE

Le sais-tu ? Elle est capable de retrouver l'endroit exact de ses précédentes nichées après être partie à plusieurs milliers de kilomètres. Les hirondelles sont fidèles à leur site de reproduction d'une année sur l'autre. On appelle cela la philopatrie.

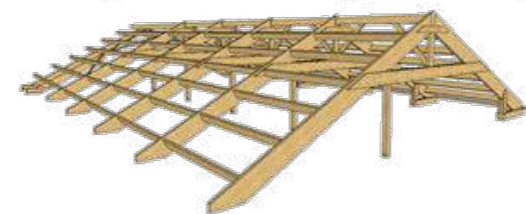


L'HIRONDELLE DE RIVAGE

Le sais-tu ? Comme toutes les hirondelles, c'est une grande voltigeuse avec un vol spécifique. Celui-ci est entrecoupé de petits rebonds qui rappelle le vol des papillons. Contrairement à sa cousine l'hirondelle rustique, elle vole très rarement en haute altitude. En 2 semaines, elle creuse un terrier de 50 à 70 cm, terminé par une petite chambre de ponte. Ces espèces subissent aujourd'hui différentes pressions dont la plupart sont d'origines anthropiques, notamment la disparition de l'habitat de nidification, la réduction des matériaux de construction des nids ou encore l'amoin-drissement de leur ressource alimentaire. Comme sur l'ensemble du territoire métropolitain, les espèces d'hirondelles connaissent dans notre région une chute de leurs effectifs.



Charpentes du Pays de Bray



15 Grande Rue- 76220 Neuf-Marché

02.35.09.29.13

www.charpentes-paysdebray.fr

Charpentes du Pays de Bray vous souhaite la bienvenue

Avec 30 ans d'expérience, Charpentes du Pays de Bray, entreprise de charpente, couverture, menuiserie intérieures et extérieures, isolation et ses ouvriers certifiés sont à votre service à Neuf-Marché (76).

Notre entreprise vous offre le meilleur service : gestion du projet de A à Z, étude et conseils personnalisés, ouvriers professionnels et qualifiés, respect des normes françaises en vigueur.

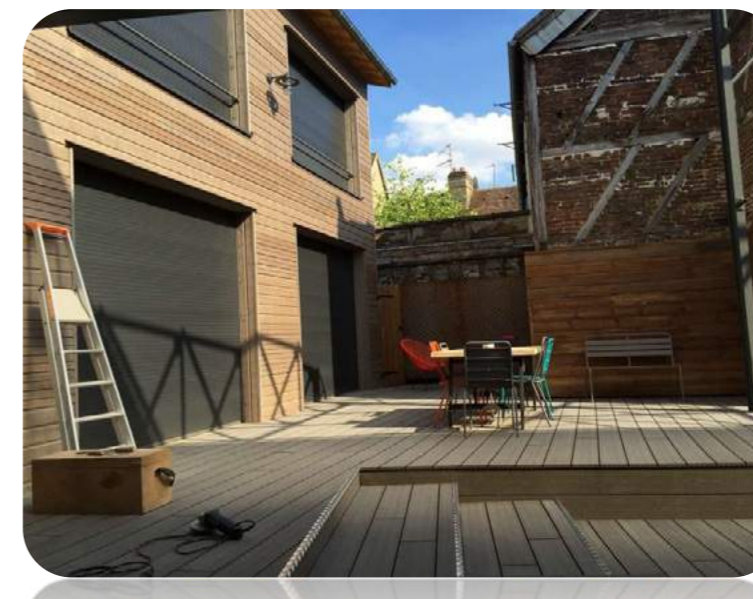
Fièrement certifié RGE Qualibat et détenteur du diplôme Maître Artisan ainsi que de la médaille de la reconnaissance artisanale.

Taille de charpente, pose de fenêtre, renforcement de couverture, mise en place de fenêtre en bois, pose de velux, réalisation de cuisine sur-mesure... la polyvalence est l'un de nos plus grands atouts.

Chapelle Notre Dame de France à Baillet en France – Ossature bois et pan de bois



Habitation dans le centre de Beauvais – Ossature bois



Face à ce constat est née en Février 2020 l'opération « Hirondelles et Biodiversité en Hauts-de-France », portée par la fédération régionale des chasseurs et mise en œuvre par les fédérations départementales des chasseurs ainsi que l'association « Maison de la nature et de l'oiseau ». Ce projet bénéficie aussi du soutien de la Région Hauts-de-France.

Afin de contribuer au maintien et au renforcement des colonies d'hirondelles, des aménagements de type « espaces boueux », visant à apporter aux hirondelles la matière première indispensable à la construction de leurs nids.

Informations complémentaires:
www.hirondellesetbiodiversite.fr

Associations

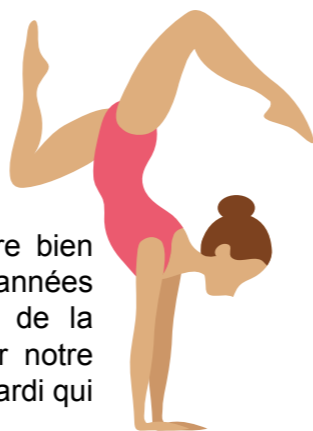
GYM GOINCOURT

Après cette année difficile, on espère bien retrouver toutes nos adhérentes des années précédentes. D'après les avancées de la salle, nous devrions pouvoir intégrer notre nouvelle salle dès la rentrée, soit le mardi qui suivra la rentrée des classes.

Enfin, on peut remercier notre prof qui a continué à nous faire cours par le biais de Facebook et qui a permis de continuer une activité à toutes celles qui le souhaitaient. Après le déconfinement et aussi depuis que la salle a été démolie, nous avons la chance de bénéficier du préau de l'école pour nous retrouver. Alors merci aussi à monsieur le maire de nous avoir offert cette possibilité pour continuer notre activité.

En espérant vous revoir nombreuses et nombreux dès le mois de septembre.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Mon numéro : 06 81 78 44 33



FANG ZONG DÉTENTE ET ENERGIE



L'association Fang Zong Détente et Energie vous propose à partir de septembre 2021 des cours de QI GONG dans la nouvelle salle de Goincourt:

le lundi soir de 17h à 18h ou 18h à 19h
(jusqu'à 19 h 30 pour le 2^{ème} niveau)

Le Qi Gong est accessible pour tous que l'on soit peu ou très sportif. Il apporte bien-être et détente par des exercices de mouvements lents et doux. Il entretient les muscles les tendons et les articulations. En améliorant l'équilibre et la marche, il redonne des capacités motrices et permet la récupération après des efforts intenses. Les exercices se font avec un travail respiratoire qui détend, destresse et apaise. Se poser, se donner du temps, prendre soin de soi au travers d'une technique que l'on peut reproduire seul chez soi ou en vacances. Bien sûr dans le plaisir et la convivialité. Sur demande, une séance d'essai peut être proposée.

Pour tout renseignement - Tél 06 84 38 08 56 - Claudine Aulen Professeur de Qi Gong

ASSOCIATION TENNIS DE TABLE



Encore une année particulière du fait de cette crise sanitaire qui dure ! ... Pour les deux équipes engagées dans le championnat de l'Oise, tout est à refaire à partir de septembre 2021 (en espérant pouvoir accéder aux salles de sport). L'équipe 2 doit relever le défi de se maintenir en Division 2 ; l'équipe 1, première de son groupe en D2 avant la pandémie joue la montée en Division 1.

L'assemblée générale a eu lieu le mardi 31/08/2020.

Les entraînements se déroulent chaque mardi (joueurs classés) et jeudi (loisirs) de 20h45 à 22h30

Président : Laurent Leloup

Trésorier/correspondant : Philippe Carment

Secrétaire : Christophe Carment

Cotisation : 85 €.

Renseignements: 06 77 32 26 54 (Philippe Carment)

Mail : goincourt@gmail.com



GOINCOURT SPORT TEAM



À nos amis les runners, runneuses,

La Goincourt 'Oise espère vous retrouver en 2022; en effet, face à trop d'incertitudes du fait de la crise sanitaire, les membres de l'Association Goincourt Sport Team ont décidé de ne pas faire de course en Septembre 2021. Notre association a pour objectif d'aider des organismes qui luttent contre les maladies quelles qu'elles soient et de participer à des projets sociaux éducatifs. Nous vous donnons rendez vous en 2022 avec un nouveau parcours sur 5 et 10 km... !!

Alors à vos baskets !...

Et comme dit le proverbe Kenyan « S'entraîner dur, pour gagner facilement »

A très vite sportivement, M. Ludovic Ways, Président de l'Association GST

ACCORD VOCAL

L'Association l'Accord Vocal fonctionne depuis de nombreuses années sur Goincourt. Son but est double:

Proposer une formation personnelle « Souffle-Voix-Chant » et réaliser et/ou organiser des manifestations musicales.

La pratique du Souffle-Voix met en jeu le corps, le souffle, la voix, en lien avec le développement de la personne.

Ces séances sont proposées en individuel ou en groupe (stages de un ou deux jours).

Certains sont chanteurs au départ et leur demande initiale est pour être aidés dans le chant. D'autres souhaitent poursuivre cette expérience dans le chant, ce qui fait que le nombre de chanteurs « en devenir » est important dans l'association.

Ceci nous a permis par exemple de réaliser un concert tous les ans, dénommé « Festivoix », dans l'église de Goincourt, en général en avril, et ce depuis 2009; une belle occasion de rencontrer en particulier les habitants de notre village.

Nous avons également organisé un certain nombre de concerts, avec les chanteurs de l'association, par exemple à Beauvais (Auditorium Rostropovitch), ainsi que dans différents lieux proposés par des membres de l'association.

Depuis mars-avril 2020, nous avons dû réduire notre activité en raison des contraintes de regroupement, et bien sûr les concerts d'avril 2020 et 2021 n'ont pu se réaliser.

Pendant cette période, nous avons bâti un programme pour une manifestation vocale avec un groupe de dix personnes, qui sont les intervenants en Souffle-Voix-Chant. Ces intervenants développent cette pratique en différents endroits (Le Havre, Paris, Moselle ..) ; ils se regroupent pour échanger et partager leurs expériences à Goincourt. Son titre révèle bien sa volonté d'améliorer et de croître : « La Pépinière ».

Parmi les projets en attente, il en est deux qui vont pouvoir se réaliser en août 2021 dans les Vosges. Nous avons choisi l'appellation « Fil de Voix » car ces concerts sont en lien avec une artiste en résidence qui travaille sur le thème « Filature-Tissage », dont la région a été un fleuron industriel hélas disparu.

« Fil de Voix » a été construit comme un voyage dans les siècles et les styles: classique, jazz, chanson. L'essentiel du programme est constitué de pièces individuelles chantées, accompagnées au piano, au trombone et à l'accordéon.

L'accord vocal propose également des ateliers de chant spontané.

Ces derniers s'adressent à tous sans aucune restriction, juste avoir envie de partager avec d'autres des moments d'aventures chantées très ressourçant.

Information auprès d'Isabelle Fessier au 06 71 33 12 16

Tous renseignements concernant notre activité et notre programme sont à demander à l'adresse: accordvocal@gmail.com ou au 0628327124 ou encore simplement au 31 rue Jean Jaurès.



Les dix membres de la « Pépinière »

Le nombre de chanteurs « en devenir » est important dans l'association.



Comité des fêtes



Le Comité des fêtes de Goincourt organise chaque année de nombreuses manifestations tels que repas et thé dansant, brocante, feu d'artifice, braderie enfant, tournoi de pétanque seul ou en collaboration avec d'autres associations de la commune.

Depuis 2016, le comité des fêtes vous propose la location de vaisselle et de matériel pour vos événements. Pour plus de renseignement, contactez-nous au 06 62 34 44 72.

Un peu de temps libre ?
Envie de rejoindre une association ?
Le Comité des fêtes recherche des bénévoles pour réaliser ces manifestations.
N'hésitez pas à nous écrire: cdf.goincourt@gmail.com

Le Kinomichi, art du mouvement

Le Kinomichi, art méconnu, est pratiqué dans le Beauvaisis depuis 1981.

Nous connaissons le Qi Qong et le Taï Chi qui sont des pratiques chinoises. Mais le Kinomichi, qui puise ses racines dans la tradition japonaise, est aussi un art de l'«énergie» (Ki, Qi, Chi). Il a la particularité de se pratiquer systématiquement à deux.

Le kinomichi (voie de l'énergie), fondé à Paris en 1979 par Masamichi Noro, est une pratique d'origine japonaise qui intègre certaines découvertes occidentales récentes dans le domaine corporel (Eutonie de G. Alexander, travail de Mme Ehrenfried...).

Le kinomichi est ouvert à tous et peut être débuté à tout âge. Les mouvements lents vont vers le dynamisme sans jamais contraindre. Ils s'adaptent aux possibilités de chacun.e.

Si les techniques sont issues d'arts martiaux (comme les pratiques chinoises), c'est sans agressivité et sans opposition quelles concourent à l'ouverture et à la construction mutuelle des partenaires.

Mais laissons les pratiquants en parler : *Avec le Kinomichi, le lâcher prise est indispensable et c'est un réel bonheur de pratiquer...*
Carole

«On se détend dans le mouvement, On utilise son énergie pour s'épanouir, On développe sa souplesse, son agilité et la conscience de son corps pour être disponible dans la relation à l'autre.»

Après une séance de Kinomichi, je ressors toujours sereine avec une énergie toute « neuve »...
Martine

C'est pour moi essentiellement du partage: donner et recevoir... beaucoup de sourires, de bienveillance...
Maryse



Il est possible de débiter en cours d'année.
Cours réguliers à Bailleul sur Thérain et à Neuilly s/s Clermont

Pour en savoir plus et nous contacter: <http://a.k.b.free.fr>

Facebook: Kinomichi du Beauvaisis

Une démonstration est prévue à Goincourt. Ce sera l'occasion de venir découvrir... le Kinomichi !



Judo

Le J. C. Goincourt / Tillé / St Paul fier de ses judokas

La saison 2020 / 2021 a été particulière, comme dans beaucoup de domaines, troublée par la crise sanitaire du Covid 19.

Le J.C.G. s'est adapté à l'évolution du virus et aux mesures gouvernementales pour dispenser les cours de judo, de ju jitsu / self défense et préparation physique auprès de ses adhérents.

Une saison éprouvante avec parfois des incertitudes, malgré tout nous avons traversé la tempête et nous avons apprécié le soutien de nos membres, la confiance des parents ainsi que celle de la commune de Goincourt.

Ces efforts nous ont permis d'obtenir un très bon résultat lors de la 1/2 Finale Minimes à Calais, Maélyce FLORINE a obtenu sa qualification pour la Coupe de France Minimes grâce à une belle 2nd place en - 44kg. Pour une première compétition et dans une ambiance particulière dû au huis clos, Maélyce a su malgré une défaite au premier tour se ressaisir et retrouver cette même adversaire en finale, montrant un tout autre visage et allant jusqu'au bout du combat. Pour cause de la crise sanitaire, cette Coupe de France a été annulée mais on peut être fier du niveau atteint par notre adhérente.

Depuis sa création, notre club a vu un grand nombre de nos judokas intégrer les structures de haut niveau tel que le Pôle Espoir d'Amiens, de Lille, le Pôle France de Orléans, l'Institut du Judo et même l'élite de l'INSEP. Si au début il y a toujours la formation, le JCG prouve depuis sa création, que les jeunes formés au club font preuve d'une progression ascendante et se hissent dans la pratique en grandissant, développant des capacités et des valeurs nécessaires actuellement dans notre société.

Une idée confirmée par l'UNESCO qui a déclaré le judo comme meilleur sport initial, comme l'un des sports les plus appropriés pour les enfants et les jeunes.

Les Jeux Olympiques de Tokyo ont permis au Comité International Olympique de réaffirmer le judo comme le sport le plus complet pour promouvoir des valeurs telles que l'amitié, la participation, le respect et l'auto-amélioration. Le judo véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale.

Aussi le judo peut être une réponse pour les enfants ayant une problématique de timidité ou de socialisation, l'estime de soi et l'hyperactivité.

Le Judo a également des bienfaits insoupçonnés à l'égard des adultes, certes il est bon pour le physique, mais fait aussi office d'anti-stress, parce qu'il évacue les tensions et peut apporter une sérénité.

Le J.C. Goincourt a également développé pour les jeunes et adultes une section Ju Jitsu / Self Défense dans une ambiance conviviale, afin de maîtriser des techniques de combat permettant de faire face à toutes agressions. L'objectif de ce groupe est de transmettre force mentale, maîtrise de soi et ainsi être une aide dans la vie professionnelle et personnelle par le développement du self-control.

Le J.C. Goincourt vous accueille enfants, jeunes et adultes, sur 3 sites pour du Judo et du Ju Jitsu / Self Défense à Goincourt, Saint Paul et Tillé. Toutes les activités sportives sont mixtes.

Et pour la saison 2021 / 2022, toute inscription pourra bénéficier d'une réduction de 15 € avec le pass sport du Conseil Départemental de l'Oise sur sa cotisation, cumulable avec le pass sport de 50 € délivré par le ministère de la jeunesse et sports.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez nous contacter par email : jcgoincourt@orange.fr ou téléphone : 06 86 16 88 34

TEB - TENNIS GOINCOURT



LE TENNIS A GOINCOURT: TOUJOURS A FOND DE BALLE !

Créée en 2014 par un enseignant habitant dans le village, l'association les Tennismen Enseignants du Beauvaisis – Goincourt (TEB Goincourt) ne cesse de se développer, de s'agrandir et de se renforcer au fil du temps.

Cette association s'adonne à rendre accessible la pratique du tennis au plus grand nombre en milieu rural, et notamment sur la commune de Goincourt, ainsi qu'aux enseignants des communes alentour. Pour cela, l'association propose aux enseignants du Beauvaisis, aux Goincourtois et à leurs enfants de bénéficier de cours de tennis à prix très abordables tout en leur fournissant également un accès privilégié aux terrains de notre village qui ont été rénovés en 2019.

Malgré la pandémie, et tout en respectant les diverses mesures gouvernementales, l'association a poursuivi ses activités lors de cette saison 2020/2021 et a continué à proposer au plus grand nombre des activités ludiques et sportives afin de toujours développer la pratique du tennis et de tenter de préserver le lien social en ces temps difficiles.

Dès le mois de septembre, l'association a organisé un tournoi multi-chances gratuit qui permettait aux différents adhérents hommes ou femmes de s'affronter dans la bonne humeur et la convivialité lors de petits matchs très courts afin de rencontrer de nouveaux partenaires. Cette animation, entièrement gratuite pour les adhérents, a rassemblé pas moins de 20 participants de tous niveaux et plus de 25 matchs ont été organisés sur la journée !

Aux vacances de la Toussaint, l'association a proposé aux enfants de la commune une animation sportive chaque jour pendant toute une semaine afin qu'ils puissent pratiquer le tennis mais aussi découvrir d'autres sports comme le jeu de la thèque au gymnase départemental. Cette animation fut un succès puisque les 20 places disponibles ont toutes été prises ! Malheureusement, l'association a été contrainte d'annuler les activités similaires qui étaient prévues lors des autres vacances scolaires (Février et Pâques) pour cause de pandémie. Cependant, les membres de l'association ne désespèrent pas de proposer à nouveau ces animations pour la saison à venir !

Au mois de juin, tous les enfants de l'école primaire du village (du niveau CP au CM2) ont eu droit à une initiation gratuite offerte par l'association avec notre moniteur diplômé. Cela représente pas moins de 107 enfants qui ont pu s'essayer à la pratique du tennis.

Puis, le 27 juin, l'association a organisé sa traditionnelle « fête du tennis », entièrement gratuite, en clôture de la saison. Malgré la pluie qui s'est invitée aux festivités et qui a poussé les participants à se replier dans le gymnase départemental, ce fut un réel succès !

Le matin une trentaine d'enfants a pu participer à un « tournoi des mini-champions » à l'issue duquel chacun a reçu un trophée qu'il a pu fièrement brandir devant ses parents. L'après-midi, une quinzaine de joueurs adultes de tous niveaux se sont affrontés lors d'un tournoi « double salade » durant lequel l'accent était mis sur le partage, la convivialité et les rencontres. Les vainqueurs hommes et femmes ont tout de même reçu de jolis lots et un trophée offerts par l'association.

En parallèle des cours et des animations, l'association a aussi organisé son 6ème tournoi interne, lui aussi gratuit pour les adhérents, et qui a battu des records de participation avec 34 inscrits. En marge de leurs activités sportives, les TEB Goincourt sont fiers d'annoncer qu'ils ont établi un partenariat avec l'association « Marie notre étoile » qui soutient la recherche contre les cancers pédiatriques. Notez d'ores et déjà que le dimanche 19 septembre 2021 de 9h à 17h une animation ouverte à tous (adultes ou enfants à partir de 8 ans) au tarif de 5 euros sera proposée sur la commune de Goincourt afin de découvrir le disc-golf mais également de jouer au tennis. Tous les bénéfices de cette animation seront reversés à l'association « Marie notre étoile » !

Aujourd'hui, l'association compte plus de 126 adhérents dont environ 70% sont Goincourtois et grâce à ses deux moniteurs, Michaël et Antoine, elle s'apprête à accueillir 54 élèves tennismen et tennismen pour cette nouvelle saison 2021/2022. Sachez aussi que les adhérents ont également la possibilité de réserver et d'emprunter gratuitement un lanceur de balles dont l'association a fait l'acquisition afin de parfaire leur technique ou leur physique !

Alors, si vous souhaitez que votre enfant découvre ou améliore sa pratique du tennis, si vous-même vous souhaitez découvrir ce sport, faire des rencontres tout en tapant la petite balle jaune ou progresser dans cette activité, ou si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur les modalités d'inscription, sur l'association ou sur les activités qu'elle propose :

Visitez notre site internet:

<https://tennisteb.jimdofree.com/>

Suivez-nous sur Facebook:

<https://www.facebook.com/tennismenseignants-beauvaisis>

Ou contactez notre Président, Yannick SUTRA, au 06.71.54.52.28.

Dépêchez-vous, la saison reprend le vendredi 3 septembre 2021 et les places sont limitées ! La balle est dans votre camp !



Une partie des participants du tournoi multi-chances, septembre 2020.



Les enfants de l'école de Goincourt découvrent les terrains de tennis, juin 2021.



La « fête du tennis », juin 2021.

Promenade Goincourtoise

Vous est-il déjà arrivé de vous promener dans le village et de lever le nez assez haut, pour y observer les plaques d'un bleu émaillé fleurissant aux coins des rues ? Certainement... Mais vous êtes-vous déjà posé la question de la signification de ces noms et de leurs histoires ? Peut-être pas... Ces noms de rues n'ont pas été apposés là par hasard et leurs significations n'a jamais été innocente.

RUE JEAN JAURES



C'est l'une des rues principales du village. Elle part de l'ancienne place du village pour terminer sur la route de Gisors. Avant de s'appeler du nom d'un homme politique dont l'assassinat eu lieu quelques jours avant le

premier conflit mondial, la rue s'appelait : Rue du pont-à-brebis.

Tel était le nom que les anciens donnaient au pont qui enjambe l'Avelon et auquel était accolé, autrefois le lavoir du village. À cette époque, lorsque vous passiez le pont, il n'y avait que champs et collines à l'horizon. Les troupeaux de brebis y paissaient tranquillement. En faisant un petit effort d'imagination, il faut même vous imaginer le village sans la voie ferrée et sans la route qui relie aujourd'hui Beauvais à Gisors, la RD 981 qui a justement été construite pour permettre la construction du chemin de fer, vers 1870. Pour vous rendre à Beauvais, avant le passage du train, il fallait grimper en haut de la colline Saint-Jean et y attraper l'ancienne route nationale reliant Beauvais à Gisors. Cette ancienne Route Impériale est aujourd'hui le chemin qui part de la sortie de Beauvais, dans le virage au bout du Faubourg Saint-Jean et qui relie l'église de Saint-Martin-le-Nœud.

RUE DES POTIERS

Elle porte ce nom du chemin des potiers. C'est un chemin que les potiers, nombreux à l'époque, empruntaient pour relier l'ouest du département à l'Île-de-France ou les environs de Senlis tout en évitant Beauvais. Le chemin qui passe par chez nous, part de Savignies, emprunte le mont-Saint-Adrien, descend à l'église vers la ferme de Boyauval et rejoint Goincourt par la route qui vient de Saint-Germain-la-Poterie. Il traverse notre village en empruntant la rue Aristide Briand, prend le « chemin à vache », contourne l'ancien séminaire et emprunte la colline Saint-Jean pour aller vers l'église de Saint-Martin puis Allonne.

RUE ARISTIDE BRIAND



C'est l'une des autres rues principales du village. Avant de prendre le nom de cet homme politique, elle s'appelait rue Brûlée. Et pourquoi donc ?

Parce que le 09 avril 1832 au soir, le feu se déclencha dans la rue haute. La sécheresse et le vent en favorisèrent le progrès. Et il n'y avait pas de pompiers dans le village. Ce sont les pompiers de Beauvais qui intervinrent. Ils n'étaient pas assez nombreux pour arrêter l'incendie qui mangeait les toits de chaumes et les pans de bois de la rue. Il faut dire que la présence de 76 toits de chaumes dans le village était, à cette date, un précieux allié aux flammes.

Le préfet ainsi que le 4^e régiment de cuirassiers en garnison à Beauvais vinrent prêter main forte. C'est seulement vers minuit que l'incendie fût maîtrisé. 44 maisons furent consumées. Il n'y eut pas de victime et une souscription fut ouverte à laquelle participèrent de nombreuses personnalités locales. On estima les dégâts à 82 000 francs de l'époque. La rue haute fut ensuite rebaptisée Rue brûlée.

Une compagnie de pompiers fût créée à compter de cette époque dans le village et une citerne fut construite sur le passage du ruisseau qui traverse notre village. Elle existe encore sous le parterre de fleurs de la place commerçante. Ce n'était pas un accident rarissime. En effet, les villages d'Allonne en 1824, de Plouy en 1831 et de Fouquénies en 1836 avaient eux aussi été les théâtres d'incendie ayant provoqué l'émoi parmi les populations. La grande rue de Marissel avait été entièrement détruite par les flammes en 1817.

Ces incendies un peu trop nombreux pour les autorités de l'époque feront que des restrictions seront faites quant au toit de chaume et la majorité des maisons des communes rurales seront rénovées.

Geoffrey Decoïne

RUE DE COURCELLES

C'est la rue qui part de l'église et s'en va vers le chemin des potiers.

Mais pourquoi ce nom ?

Ce n'est ni un nom d'homme politique, ni un nom de chanteur, ni celui d'un ancien métier... bref pour beaucoup, c'est un nom qui ne veut pas dire grand-chose.

Eh bien en réalité, c'est juste le nom d'une rue qui menait à Courcelles autrefois. Sauf que Courcelles, c'est où et surtout, « comment qu'on y va ? »

Là aussi, il faut faire un petit effort d'imagination.

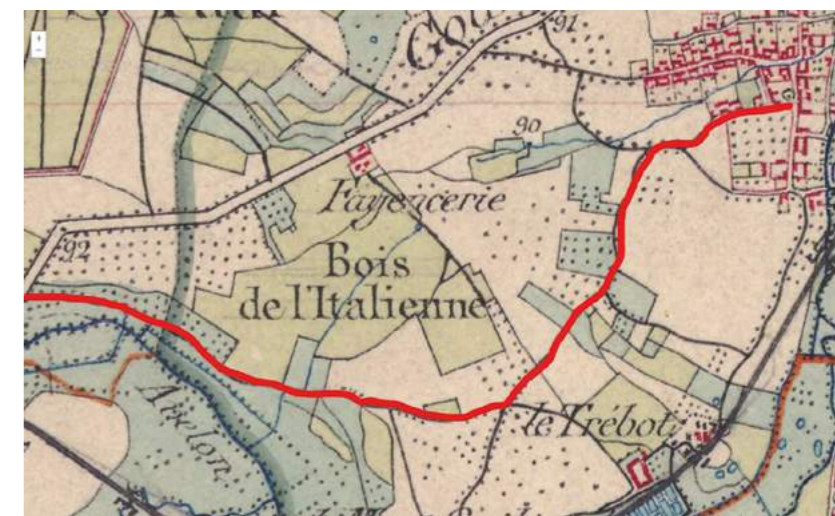
Lorsque vous arrivez en haut de la rue de Courcelles, vous continuez vers votre droite et avant de prendre le chemin qui vous ramène vers la rue Aristide Briand, vous bifurquez sur votre gauche.

Vous suivez le chemin jusqu'à un croisement.

Logiquement, vous prenez à gauche pour rejoindre la route de Montguillain car si vous allez tout droit, vous n'irez plus très loin, le chemin s'efface dans un bois, une centaine de mètres plus loin.

Eh bien, cela n'a pas toujours été le cas. Jusque dans les années 60, un chemin vous permettait d'accéder au « Mont-Guillain » puis de le redescendre en frôlant le bois du « Coulon-blanc » et en traversant celui de la grenouillère. De l'autre côté, vous sortiez sur la ferme de la pissote et suiviez la rivière jusqu'au virage de la Route Nationale. Vous suivez ?

Et là, vous arriviez au Becquet-Saint-Paul qui n'est rien d'autre que le nom de ce hameau depuis le 15^{ème} siècle. Auparavant, c'était Courcelles. Voilà, voilà...



SOUVENIR D'UN HABITANT DE GOINCOURT

HENRY LAVOISIER dit RITON

Il y a des mélodies qui résonnent en vous accompagnant un air d'autrefois.

Des souvenirs qui, pour des raisons que vous ne connaissez plus, remontent à la surface à la faveur de l'écriture d'un article pour le bulletin municipal.

L'homme habitait en haut de la rue Molière, juste au coin avec ses enfants et sa femme.

C'était le jardinier du séminaire. Jadis, il avait participé à une course de marche athlétique qui reliait la Capitale à l'Alsace. 500 kilomètres, une paille...

À une époque sans tablette et sans téléphone portable, il mit sa passion pour la marche au service des autres en s'occupant des gamins des écoles.

Ensemble, ils marchaient dans les environs de Goincourt, dans les bois, les forêts, les chemins creux et les plaines. Et puis pour les plus inconscients d'entre eux, il leur proposait de marcher une semaine entière, dans le limousin, dans le Gers ou bien en Gascogne.

C'était des séjours où des adolescents marchaient 20 kilomètres par jour, se lavaient à l'eau froide quelquefois, dormaient dans des bergeries et même parfois à la belle étoile.

Cet homme s'occupait aussi du comité des fêtes. À la fin des années 70, sur un vélo fleuri et déguisé en clown, il déambula dans les rues du village le jour de la fête patronale, arrosant d'un jet d'eau les petits curieux qui voulaient savoir qui se cachait derrière ce déguisement. Il continua à s'investir pleinement dans cette vie de la commune en organisant les premières brocantes du village, en réceptionnant avec sa femme les deux cents réservations des exposants et préparant les chars fleuris. Les jours de fêtes, il marchait ainsi dans les rues en amusant le monde d'un bon mot, d'une blague ou d'une farce.

L'homme s'appelait Henry Lavoisier et si son nom a peu à peu été oublié depuis son départ du village, le 08 mai 2005, son surnom est resté gravé dans le marbre des souvenirs des gamins qu'il emmenait promener, le mercredi après-midi.

On l'appelait « Riton », son ombre se promène encore sûrement sur les sentiers des environs, et si je me plais tant à parler de lui et des choses de mon village, c'est qu'une des graines qu'il a semées, a germé un jour dans un coin de ma tête...

Geoffrey Decoëne



LE VISAGE DE LA HONTE

Les violences ont de multiples formes. Très souvent, on les croit physique, avec des coups et blessures. Mais elles sont aussi, sexuelles, verbales, psychologiques et économiques.

Elles peuvent également être distinguées selon la sphère de vie au sein de laquelle, elles ont lieu (privée, publique, professionnelle, scolaire, universitaire, etc.) et selon l'auteur (conjoint ou ex-conjoint, membre de la famille, collègue de travail, cercle amical, etc.).

On dénombrait encore 146 femmes tuées par leur compagnon ou ex-compagnon en 2019.

213000 femmes sont victimes de violences et 94000 autres sont victimes de viols ou de tentatives de viols, chaque année en France.

Contrairement à une idée reçue, largement répandue, ces viols ne sont pas le fait d'inconnus, mais bien souvent, du fait de l'entourage.

Les périodes de confinement liées à la pandémie de COVID-19 ont eu pour conséquences d'exposer d'avantage les femmes à des partenaires violents et à des facteurs de risques accrus, tout en limitant leurs accès aux services aides.

Nous sommes en France, pays des droits, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

Tous ces mots ne sont que des mots, si nous ne sommes pas vigilants et bienveillants.

Nous sommes tous acteurs d'une solution. L'écoute, l'observation et l'échange sont des clés. Le silence est le bouclier de cette « HONTE » et la porte qui se dresse face aux victimes.

L'isolement et l'indifférence sont les armes des bourreaux. Leurs capacités de dissimulation et de paraître sont leur force.

« Je crois que je connais une victime de violences » Si vous avez l'impression qu'une de vos proches subit des violences (qu'elles soient psychologiques, physiques ou sexuelles), vous pouvez essayer d'aborder le sujet avec elle, sans la mettre dos au mur. En lui partageant des articles (comme celui de madmoiZelle sur le violentomètre) ou en évoquant vos doutes : « j'ai remarqué que... », « tu as l'air... ». Il ne faut pas insister, car cette « HONTE », c'est la victime qui la porte sur ses épaules, pas l'auteur. Et c'est cette « HONTE » qui l'empêche de parler.

Les violences conjugales provoquent fréquemment de la « HONTE » et de la culpabilité: la victime pense qu'elle est responsable de la situation, qu'elle a "mérité" le traitement qui lui est infligé, que "c'est normal"... Si elle ne souhaite pas agir contre son bourreau ou prendre la fuite, respectez son choix. Il nous faut être présent et attentif aux signes qu'elle pourrait nous tendre. Le fait de nous savoir disponible peut l'aider. Le déclic qui pourra la sauver, ne peut venir que d'elle qui se sent en confiance et soutenue. La HONTE, n'est pas une fatalité, mais un Fléau à « garder à vue ».

Tous acteurs, tous soutien.

En cas d'urgence (cris, bruits de lutte, traces de violences sur le corps de la victime...), il est toujours indispensable de contacter la police (17 ou 112) Et pour les victimes, un soutien et une aide au 3919.



Conseil Livres

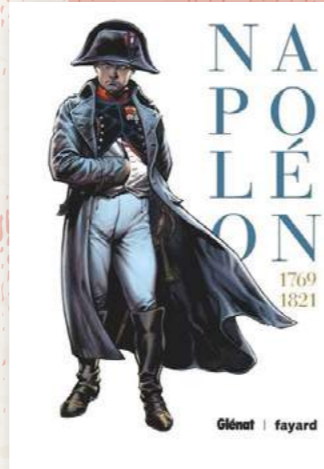
NAPOLÉON : UN DESTIN HORS DU COMMUN

En cette année où l'on célèbre le bicentenaire de la mort de Napoléon, nous vous proposons cet album qui retrace sa vie en bande dessinée aux éditions Glénat Fayard, Collection « Ils ont fait L'histoire » paru le 17 Mars 2021.

« L'imagination gouverne le monde. »

Le petit caporal, l'Ogre Corse, L'usurpateur... bien des noms ont servi à désigner Napoléon Bonaparte, pour le fustiger comme pour lui rendre hommage. Aujourd'hui encore, sa personne et l'impact de son règne font débat. Mais tous s'accordent pour dire que la marque qu'il a laissée sur son époque et sur les générations futures est prégnante. Napoléon est sans aucun doute l'archétype du grand homme ayant bouleversé le monde. Un homme à l'ambition et au charisme démesurés. Un homme qui deviendra tour à tour général, consul et empereur.

Son héritage, territorial, politique, législatif, institutionnel, sur la société française et sur le monde entier est inégalé. Pour l'année du bicentenaire de la mort de l'Empereur, les éditions Glénat proposent pour la première fois en intégrale, la série la plus ambitieuse de la collection « Ils ont fait l'Histoire ».



LES PASSAGERS INCERTAINS



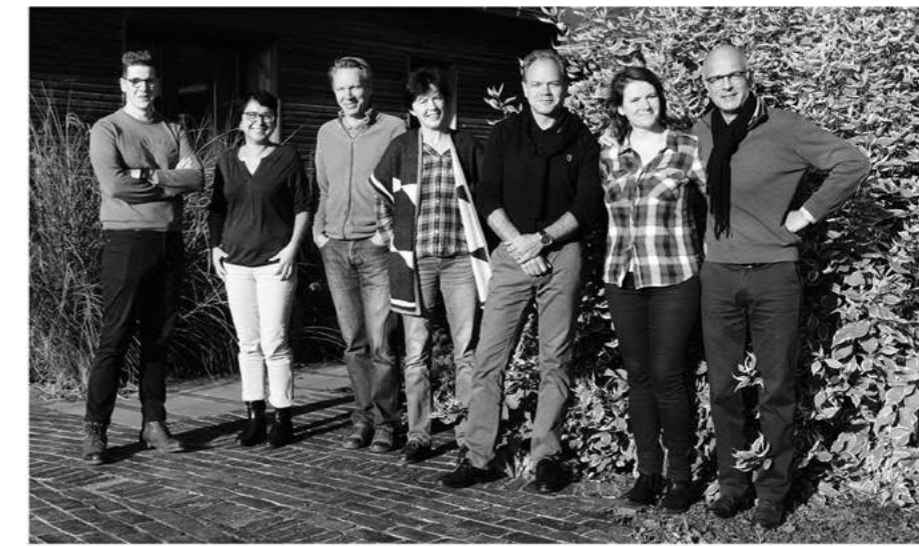
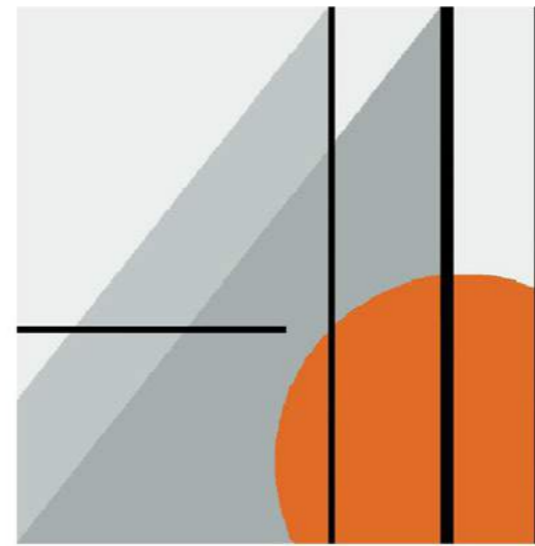
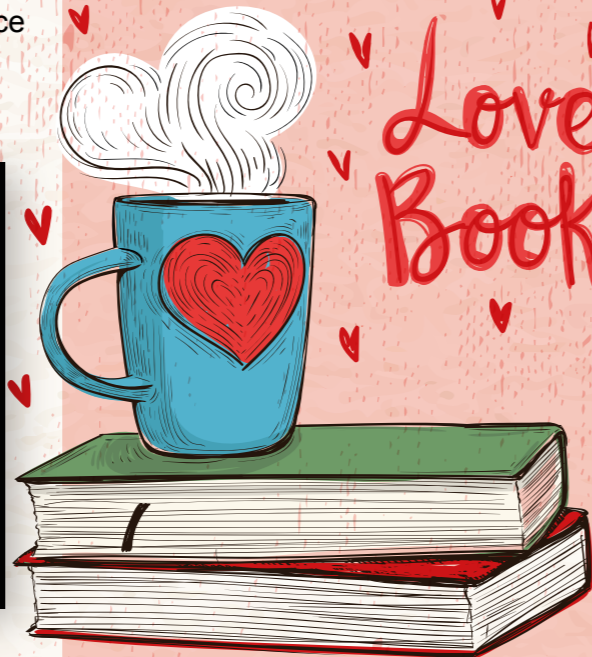
C'est avec beaucoup d'honneur que je vous informe que le livre « Les passagers incertains » écrit par Geoffrey Decoëne, que nous vous avons présenté dans le bulletin précédent, est en tête des ventes à la maison de la presse de Beauvais.

Il nous fait l'honneur de vous écrire ce petit mot

*Leson, héros incontournable d'un polar beauvaisien!
Il fallait voir l'œuvre, il fallait lire le livre.
Un immense merci à celles et ceux qui font des "passagers incertains", la très belle surprise de l'année dans les librairies beauvaisiennes.*



« Lire, c'est vivre d'autres vies que la sienne, et faire des expériences qu'on n'aurait jamais faites.
Lire, c'est plonger dans l'inconnu et en ressortir en ayant beaucoup appris. »
Martin Winckler.



L'Atelier d'Architecture & de Design

est une agence d'architecture implantée dans l'Oise, en territoire beauvaisien. Forte d'une quarantaine d'années d'expérience, elle porte en héritage un savoir-faire reconnu dans la conception d'établissements publics.

AAD a su se diversifier et tirer parti des enjeux d'aujourd'hui. Elle plaide et agit pour une architecture ancrée dans son territoire et respectueuse de son environnement. Elle fait siens les impératifs de préservation de la planète.

Menée par deux architectes et un ingénieur autour d'une équipe de sept personnes, l'agence reste à taille humaine. Cette conception tricéphale propose une architecture maîtrisée, précise, qui sait se renouveler.

L'agence en pleine évolution est à même de répondre à tout type de projet.

290 rue de la montagne
60650 ONS EN BRAY
tél: 03 44 45 13 56 site internet: arch-i.fr
atelier.architecture.design@wanadoo.fr



Crédit Agricole Beauvais



Mairie Auneuil



Ecole Ully St George

Les jeux ...au jardin

10 DIFFÉRENCES



SODOKU

Grille n°1

				3	2		
3	7	9		1			
		5		9		4	1
				7		6	4
7			1	4			5
4	3		5				
	4	6		7		5	
				4		1	7
							6
		7	8				

Grille n°2

4				5	6		9	7
	9			3			8	4
			4					6
5				1				2
	2		3		7			8
7				4				6
	5				9			
	1	7		8				5
9	6		5	7				8



MOTS CACHÉS

E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L	Q	P	D
Y	B	E	C	H	E	Y	P	S	K	S	R	S	A
K	P	D	F	M	L	Q	T	O	F	O	A	N	W
H	G	B	L	S	B	C	P	O	E	L	N	O	X
C	H	W	E	L	Z	R	O	Z	U	E	P	I	G
L	V	G	U	T	I	V	T	D	I	I	A	S	T
P	M	A	R	Z	N	E	A	I	L	L	R	E	O
I	Y	R	A	V	S	H	G	X	L	Y	A	T	N
V	O	B	I	Y	E	E	E	C	E	J	S	I	D
O	S	R	D	F	C	R	R	X	M	L	O	E	E
I	O	E	S	K	T	B	F	D	B	V	L	R	U
N	T	H	Q	J	E	E	J	A	R	D	I	N	S
E	I	Q	A	B	E	I	L	L	E	F	G	D	E
J	S	K	I	L	L	O	A	K	M	G	W	I	L

- ABEILLE
- ARBRE
- BECHE
- EPOUVANTAIL
- FEUILLE
- FLEUR
- HERBE
- INSECTE
- JARDIN
- MYOSOTIS
- NOISETIER
- PARASOL
- PIVOINE
- POTAGER
- SOLEIL
- TONDEUSE

Résultats page 54

États Civils



NAISSANCES

AZEROT Lyam né le 01 Septembre 2020 à Beauvais
ODOKINE SAVEAN Rafaël né le 27 Septembre 2020 à Beauvais
ABLAOUI Ana née le 04 Octobre 2020 à Beauvais
FOURNIER BRZEZINSKA Léo né le 13 Octobre 2020 à Beauvais
VENET Suzanne née le 12 Décembre 2020 à Beauvais
MOUSSAOUI GUEVILLE Tom né le 26 Décembre 2020 à Beauvais
SEMLALI Aly né le 23 Mars 2021 à Beauvais
NOBLESSE Léna née le 14 Mai 2021 à Beauvais
WANEQUE Mya née le 08 Juillet 2021 à Beauvais
CHATELAIN Djulian né le 12 Juillet 2021 à Beauvais



MARIAGES

LEBLOND Michel & BOULANGER Janine le 23 juin 2021
LOUVET Charles et BURELLER Nolwenn le 24 juillet 2021



PACS

VERSLUYS Grégory & VARLET Fanny le 16 Octobre 2020
BATARDY Maxime & SCIAKY Lisa le 23 Octobre 2020
BECQUERELLE Frédéric & LE GAGNEUR Annick le 12 Février 2021

DÉCÈS

Mr PIET Philippe le 14 Septembre 2020
Mr COFFLARD Janick le 10 Octobre 2020
Mr VILETTE Roger le 13 novembre 2020
Mme NEEDS Patricia veuve de LENOIR Georges le 14 Février 2021
Mme LESUEUR Suzanne veuve de DUPONT Jacques le 14 Mars 2021
Mme FROMIGIER Gizelle épouse de PICQUET Jean le 20 Mars 2021
Mr DUBUS Pierre le 23 Mars 2021
Mr BOCQUILLION Lucien le 14 Avril 2021
Mr NORNG Samon le 23 Avril 2021
Mr RICHARD Alan le 25 Avril 2021
Mr DUVAL Jean-Claude le 14 Mars 2021
Mr FREIXO DE OLIVEIRA Rosa le 11 Juin 2021
Mme SAINT-PAUL Jacqueline le 08 Juillet 2021



*Une pensée à tous ceux qui nous ont quitté trop tôt... parti trop jeune...
 parti avant son heure... parti tout simplement...*

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS DE GOINCOURT

Hommage à leur président.
 M. Michel ALEXANDRE Président des Anciens Combattants de Goincourt, nous quittait le 19 Janvier 2020, à l'âge de 82 ans.
 Il a été appelé sous les drapeaux en Algérie en 1957 où il restera 27 mois. Il recevra la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre A.F.N. (Afrique française du nord).
 Après le décès du président, Monsieur Duvant, il prend la place de ce dernier en 2013. Très impliqué dans cette Association, il se révélera un animateur dévoué et estimé, un organisateur de toutes les commémorations patriotiques au Monument aux Morts. Nous garderons de lui le souvenir d'un homme de conviction, de générosité et de disponibilité.

Ces camarades
 Les Anciens Combattants



LES 100 ANS DE NOTRE DOYEN

Maurice Piet a soufflé ses 100 bougies le 07 Janvier 2021 en compagnie de Jean LEVOIR, maire de Goincourt, Madame Corinne CARMENT, secrétaire de mairie et des membres de sa famille et amis.
 Jean LEVOIR pour cette occasion a offert un olivier, réputé éternel, symbole de longévité et d'espérance.

Maurice a vu le jour le 07 Janvier 1921 à Goincourt. Lorsque la seconde guerre mondiale éclate, Maurice a 18 ans et n'a pas eu le temps d'effectuer son service militaire.
 Il a passé la période 1939-1945 à Goincourt partant sur les routes à deux reprises avec ses parents et de nombreux habitants du village.

Il s'est marié à Lafraye le 12 juin 1946 avec Isabelle CAILLOTIN avec qui il a eu 4 enfants: Jacques, Philippe, Sylviane et Jocelyne.
 Il était agriculteur à Goincourt.

Il a connu l'agriculture manuelle, celle où les chevaux étaient l'ancêtre des tracteurs, celle où on ne traitait pas aussi intensément qu'aujourd'hui.

Il a connu le village quand les rues s'appelaient encore rue Brulée ou rue du pont à Brebis, le deuxième moulin du village, près d'Intermarché, le train qui s'arrêtait en gare de Goincourt ... C'est l'unique lien entre une époque révolue et maintenant, l'un des rares qui peut encore témoigner de tout ça.
 La famille Piet a été très active dans la vie de la commune; en effet, il y a toujours eu un membre siégeant au conseil municipal et son arrière-grand-père a même été maire du village.
 Maurice a lui-même été élu durant de nombreux mandats en tant que conseiller et également en tant qu'adjoint.



SERV'ISE
 Espaces verts & clôtures



7 rue de l'Artisanat 60830 SONGEONS—Tél : 03.44.82.15.73—Port : 06.48.48.55.63



Votre partenaire en solution électrique pour votre confort et votre sécurité.



VIDÉO ALARME
CONTRÔLE D'ACCÈS
AUTOMATISME
DOMOTIQUE
ELECTRICITÉ

Nouvelle adresse - Nouveau showroom

6 place Grécourt 60155 St léger en Bray
 03.44.47.87.17 - pic-matic@wanadoo.fr
 www.pic-matic

Recette

GÂTEAU AUX POMMES SANS ŒUFS

- 150gr farine
- 1 sachet levure
- 40 gr de beurre fondu
- 50gr sucre
- 25cl lait



- Mélanger dans un saladier la farine avec la levure et le sucre
- Verser doucement le lait tout en fouettant le mélange
- Ajouter le beurre fondu
- Préchauffez le four à 180°C
- Éplucher les pommes
- Découper les pommes en gros dés et les déposer dans un plat allant au four. Verser la pâte par dessus.

Cuire le gâteau 35 min.

NETTOYANT MULTI-USAGE

- 1 c. à soupe de bicarbonate de soude
- 2 c. à soupe de vinaigre blanc
- 8 gouttes d'huile essentielle de lavande vraie
- 1 litre d'eau chaude (non bouillant)



Vous aurez également besoin:

- Un pulvérisateur de 1,5 l
- Un entonnoir
- Un bol

- Mélanger dans un bol le bicarbonate de soude avec l'huile essentielle.
- Verser le mélange dans votre pulvérisateur.
- Ajouter délicatement l'eau chaude et le vinaigre blanc à l'aide de l'entonnoir.
- Secouer avant chaque utilisation.

On peut remplacer l'huile essentielle de lavande vraie par de l'huile essentielle de Tea Tree ou de l'huile essentielle de citron

Le Temple Beauté
Institut pour elle et lui

Soins du visage - Epilation - Onglerie
Soins du corps - Maquillage
Cabine UV

3 rue Jean Jaurès
60000 GOINCOURT
03 44 45 47 14
www.letemplebeaute.com

Mardi, jeudi, vendredi : 9h - 18h30
Mercredi : 14h - 18h30
Samedi : 9h - 17h

siret 530 908 821 00016



Durée de la vente

La vente au déballage ne peut excéder deux mois par année civile, dans un même local ou sur un même emplacement. Cette période de deux mois (art. L.310-2 du code de commerce), soit 60 jours, peut être consécutive ou fractionnée. Par exemple : 4 jours par semaine durant 15 semaines. L'usage de l'emplacement est limité à 60 jours tous occupants confondus. Il revient au Maire de la commune de comptabiliser les durées de ventes et d'informer le ou les déclarants d'un éventuel dépassement.

Obligations du Maire

Dans tous les cas, le Maire doit dans les 8 jours au moins avant le début de la vente : informer le déclarant si sa durée de vente est compatible avec la durée maximale d'occupation du lieu sur l'année civile, lui indiquer qu'il s'expose à des sanctions en cas de dépassement de la durée de la vente autorisée (art. R310- 8,I du code de commerce).

Ventes au déballage

Les ventes au déballage (vide-grenier, brocante...) : une activité réglementée Procédure préalable à la vente

Textes réglementaires :

- Articles L310-2, L310-5, R310-8, R310-9 et R310-19 du code de commerce
- Articles 321-7 et 321-8 et R321-9 à R321-12 du code pénal
- Loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie (article 54)
- Décret n° 2009-16 du janvier 2009 relatif aux ventes au déballage
- Arrêté du 9 janvier 2009 relatif à la déclaration préalable des ventes au déballage

Définition

Les ventes au déballage sont définies par l'article L.310-2 du code de commerce :

«Sont considérées comme ventes au déballage les ventes [...] de marchandises effectuées dans des locaux ou sur des emplacements non destinés à la vente au public [...], ainsi qu'à partir de véhicules spécialement aménagés à cet effet.»

Par locaux et emplacements il faut entendre «l'ensemble des espaces publics ou privés, qui ne sont pas exploités, en vertu d'un titre d'occupation, pour l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale».

Les ventes au déballage concernent donc n'importe quel type de marchandise (ex : fruits et légumes, CD, livres, ...).

Démarches

Une déclaration préalable de vente au déballage est adressée par l'organisateur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou remise contre récépissé au maire de la commune dans laquelle l'opération de vente est prévue dans le délai de 15 jours minimum avant l'organisation de la manifestation et concomitamment à la demande d'occupation temporaire du domaine public, sous peine d'une amende de 15 000 €. La déclaration devra être établie conformément au modèle du cerfa n° 13939*01 signée par le vendeur ou l'organisateur. La déclaration est accompagnée d'un justificatif de l'identité du déclarant.

Un formulaire (CERFA 13939*01) est accessible à l'adresse suivante à cet effet :

<http://vosdroits.service-public.fr/professionnels-entreprises/R18906.xhtml>

Toutes les rubriques du CERFA doivent être remplies.

Aucune vente ne peut avoir lieu avant l'accord du Maire.

MARISOL

60860 ST OMER EN CHAUSSEE
TEL : 03 44 84 50 63
WWW.MARISOL.FR

Isolation
Cloisons Plafonds

QUALIBAT

Votre partenaire local dans la construction, l'entretien et la maintenance des routes pour les travaux publics et les particuliers



Terrassement - voirie et réseaux divers -
enrobés - aménagement d'espaces publics ou privés

Eurovia Picardie - Centre de travaux de Beauvais
ZA de Pinçonlieu - 2, Impasse de la Terre Jean Jacques - 60000 Beauvais
T/ 03 44 12 37 10 - beauvais@eurovia.com

L'affichage

L'affichage sauvage est un affichage réalisé en dehors des supports et espaces réglementés prévus à cet effet. Il est interdit par la loi.

LES AFFICHES

Les affiches imprimées en noir sur fond blanc sont réservées aux actes émanant de l'autorité publique. Une affiche peut être imprimée sur fond blanc à condition qu'elle soit recouverte de caractères ou d'illustrations de couleur et qu'aucune confusion ne soit possible avec les affiches administratives (article 15 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse).

LES TRACTS

Le tract ou flyer est une simple feuille de papier volante sur laquelle sont imprimés des textes et images. Ils peuvent être distribués de la main à la main, déposés dans des lieux publics (marchés, trottoirs, rassemblements, commerces, pare-brises...) ou directement dans les boîtes aux lettres. Leur distribution est libre mais ne doit pas causer de troubles à l'ordre public, ni dégrader la propreté de la voie publique. Afin de respecter les dispositions environnementales de collecte et d'élimination des déchets, prenez la précaution d'apposer lisiblement l'inscription " Ne pas jeter sur la voie publique ".

MENTIONS LÉGALES OBLIGATOIRES

L'imprimeur est tenu de mentionner ses coordonnées sur un des bords de la page. Si vous avez édité les affiches ou les tracts vous-même, mentionnez les coordonnées de votre association (nom ou dénomination sociale et adresse) dans le corps du texte, et inscrivez IPNS " imprimé par nos soins " sur un des bords. Précisez aussi votre numéro SIREN si vous en avez un. Si votre document laisse apparaître des images de personnes ou de bâtiments identifiables, vous êtes soumis au respect du droit à l'image (article 9 du Code civil). Leur utilisation est conditionnée par l'obtention de l'accord des personnes ou du propriétaire des bâtiments. Si vous n'êtes pas l'auteur des images publiées, vous devez obtenir l'autorisation de reproduction de l'auteur et mentionner son nom.

CONTENU INTERDIT

Votre message ne doit pas comporter de contre-vérité, allégation ou présentation mensongère de votre association ou de ses activités de nature à induire le lecteur en erreur (risque de tromperie ou de vol). Vous ne pouvez pas non plus porter atteinte à l'honneur ou à la réputation de personnes physiques ou morales et de leurs produits. Ceci pourrait caractériser une diffamation (délit de presse prévu par l'article 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse). Votre message ne doit pas non plus faire de publicité pour l'alcool ou le tabac.

AFFICHAGE NON AUTORISÉ

L'affichage sans autorisation (feux et panneaux de circulation routière, arbres, monuments, etc.) est illégal (articles L 581-4 et suivants et L 581-26 et suivants du Code de l'environnement). Une association peut être condamnée : l'article L. 581-29 du même code donne pouvoir au maire ou au préfet de procéder d'office à la suppression immédiate de cette publicité, tandis que l'article L. 581-34 sanctionne d'une amende délictuelle de 7 500 euros. Par contre, l'affichage sur les vitrines des commerces est soumis à autorisation du propriétaire

S.A.R.L. HEURTEVENT

Pompes Funèbres - Marbrerie

Monuments - Funérarium - Caveaux -
Articles Funéraires - Contrats obsèques

Sur chaque site Funérarium
à votre disposition

*Permanence téléphonique jour et nuit
sur tous les numéros*

Siège social : 60650 SAINT-PAUL
21 rue de l'Abbaye
Tél. 03 44 82 20 57

60000 - BEAUVAIS
Rue Pierre et Marie Curie
11, allée Bernard Palissy
Tél. 03 44 02 71 79



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

DÉCHETTERIE DE BEAUVAIS

17 rue Joseph Cugnot - Z.A. de Bracheux - 60000 BEAUVAIS

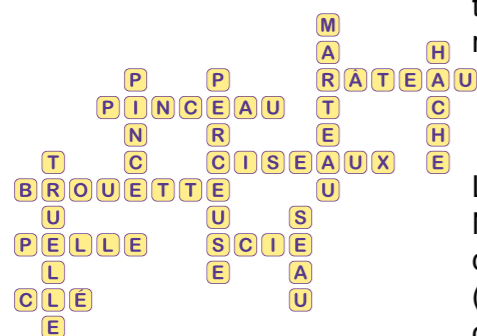
	Horaires Été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Judi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	9h - 13h > 14h - 17h
Dimanche	9h00 - 13h00	9h00 - 13h00

DÉCHETTERIE D'AUNEUIL

Rue de la Sablière - ZI d'Auneuil - 60390 AUNEUIL

	Horaires Été Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Horaires Hiver Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Lundi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mardi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Mercredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Judi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Vendredi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Samedi	9h - 13h > 14h - 18h	14h - 17h
Dimanche	Fermée	Fermée

RÉSULTATS DES JEUX



Grille n°1

8	1	4	6	5	3	2	9	7
3	7	9	4	1	2	6	5	8
6	2	5	7	9	8	4	1	3
5	9	1	2	3	7	8	6	4
7	6	2	1	8	4	9	3	5
4	3	8	5	6	9	7	2	1
9	4	6	3	7	1	5	8	2
2	8	3	9	4	5	1	7	6
1	5	7	8	2	6	3	4	9

Grille n°2

4	3	1	8	5	6	2	9	7
6	9	5	7	3	2	8	4	1
8	7	2	4	9	1	5	6	3
5	4	6	9	1	8	7	3	2
1	2	9	3	6	7	4	8	5
7	8	3	2	4	5	9	1	6
3	5	8	1	2	9	6	7	4
2	1	7	6	8	4	3	5	9
9	6	4	5	7	3	1	2	8

JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS

Collecte des **ordures ménagères (OM)** → le jeudi

Collecte du **tri sélectif** → le jeudi des semaines paires

Collecte des **déchets végétaux (DV)** → le lundi

Les bacs ou les sacs devront être sortis la veille au soir pour 20h

COLLECTE DES ENCOMBRANTS À DOMICILE
SERVICE GRATUIT
(destiné aux personnes à mobilité réduite ou non véhiculées pour se rendre en déchetterie).
Pour plus d'informations contactez le
0 800 00 60 40

Les déchetteries sont fermées les jours fériés



TRANSPORT

Retrouvez tous les services existants : recherche d'horaires et d'itinéraires de tous les modes de transports (trains, cars, bus, vélos, covoiturage, ...), e-boutique pour recharger votre Pass, espace covoiturage, informations tarifaires, événements de votre réseau de transport... www.oise-mobilite.fr

MÉDAILLÉ(E)S DU TRAVAIL

La mairie récompense les médaillés du travail. Nous vous informons que dorénavant la demande de médaille du travail se fait par voie dématérialisée (date de dépôt inchangée: 1^{er} mai pour la promotion du 14 juillet). Il convient d'effectuer la demande sur : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail>
Une invitation personnelle est envoyée à tous les médaillés du travail pour la remise des récompenses lors de la commémoration du 11 novembre. (sauf contre ordre)

JEUNES DIPLÔMÉ(E)S 2021

La mairie récompense les bacheliers mais aussi les élèves qui ont réussi leur CAP ou obtenu leur BEP. Vous êtes donc invités à vous faire connaître avant le 30 septembre 2021 en mairie muni de votre diplôme, d'un justificatif de domicile et d'un relevé d'identité bancaire.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

Les tarifs ainsi que le règlement de la nouvelle salle des 2 Collines vous seront communiqués ultérieurement dans une communication séparée.

LOCATION MATÉRIEL

Vous avez besoin de matériel pour une manifestation lors d'un weekend. La mairie peut vous louer à l'unité : table (1,50 €), chaise (0,50 €), banc (2,00 €), tente parapluie (25,00 €), sauf en cas de location de la salle polyvalente. Le matériel doit être retiré et ramené en une seule fois par vos propres moyens. Location de vaisselle et de matériel: contacter le Comité des Fêtes - Tel : 06 28 39 52 93

FEUX DE JARDIN

Ils sont strictement interdits toute l'année dans un souci de sécurité et de salubrité publique (directive préfectorale).

TRAVAUX : HORAIRES AUTORISÉS

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, etc. ne peuvent être effectués que :
Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

CONCOURS FLEURISSEMENT

Ce concours départemental récompense les particuliers qui participent à l'embellissement de leur commune en fleurissant leur jardin, cour, balcon ou façade. Ce prix récompense aussi les commerces qui valorisent le territoire par des réalisations paysagères et florales. Les inscriptions se font directement sur oise.fr. Toutes les réalisations doivent être visibles de la rue.

Informations

Nouveaux habitants

Vous habitez Goincourt depuis moins d'un an ? Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de vous communiquer tout événement vous concernant personnellement. L'équipe municipale sera heureuse de vous souhaiter la bienvenue lors d'un verre de l'amitié.

www.goincourt.fr

Le site officiel de votre commune vous renseigne sur les services municipaux, la vie pratique, les associations. Vous pouvez accéder au bulletin municipal, aux démarches en ligne, effectuer vos paiements, etc... N'hésitez pas à le consulter !

Mairie

Tel : 03 44 45 14 87 Fax : 03 44 45 14 89
Mail : secretariat@goincourt.fr
Horaires d'accueil : Lundis et vendredis : de 11h00 à 14h00
Mardis et jeudis : de 10h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00
Horaires variables pendant les vacances scolaires

Agence postale

Tel : 03 44 48 65 18
Horaires d'ouverture : Les lundis, mardis et jeudis de 15h30 à 18h00. Les mercredis et vendredis de 09h00 à 12h00
Horaires variables pendant les vacances scolaires

École

Groupe scolaire 03 44 15 10 93
Maternelle 03 44 45 14 49
Cantine 03 44 45 16 60

Services

Assistante sociale 03 44 10 75 50
Assistants maternelles 03 44 45 14 87
Gendarmerie 03 44 06 17 17
Hôpital 03 44 11 21 21
Médecin 03 60 36 13 43
Kinésithérapeute 03 44 45 06 08
Orthophoniste 03 44 15 53 87
Ostéopathe 07 67 84 73 79 (Doctolib)
Pharmacie 03 44 15 33 44
Pharmacie de garde 32 37
Samu 15
Taxi 06 26 60 84 21

Les pharmacies de garde de Beauvais et alentours sont affichées en vitrine à la Pharmacie PARAGE.



ameli.fr

36 46



caf.fr

08 10 25 60 80



urssaf.fr

39 57



lassuranceretraite.fr 08 21 10 59 60

